

LA SOCIÉTÉ INTERAMÉRICAINNE D'INVESTISSEMENT (SII) est une institution multilatérale qui est entrée en activité en 1989 avec pour mission de promouvoir le développement économique des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des entreprises privées.

Pour remplir sa mission, la SII accorde des financements à des projets, sous forme de prêts directs et de prises de participation, de lignes de crédit à des intermédiaires financiers locaux et d'investissements dans des fonds de placement locaux et régionaux. Elle cible plus particulièrement les petites et moyennes entreprises pour lesquelles il est difficile d'obtenir des financements d'autres sources à des conditions raisonnables.

Le concours financier de la SII représente en quelque sorte un capital de démarrage. La Société sert de catalyseur pour attirer d'autres ressources – financements supplémentaires, technologie et savoir-faire – qu'elle mobilise par le biais de cofinancements et de syndications, d'appui aux garanties d'émission de titres et de l'identification de partenaires de coentreprises.

Prêts et investissements impliquent une évaluation de la valeur des projets et de leurs chances de succès. Durant ce processus d'évaluation préliminaire, la SII offre à ses clients des conseils sur la conception et le montage financier des projets et les aide à structurer leur plan financier.

Pour bénéficier d'un financement de la SII, les projets doivent offrir des possibilités d'investissement rentable. Ils doivent aussi favoriser le développement de l'économie locale en contribuant, par exemple, à la création d'emplois, à l'élargissement de la participation au capital des entreprises, à la génération de revenus nets en devises, au transfert de ressources et de technologies, à l'utilisation des ressources locales, à la promotion de l'épargne locale ou encore à la promotion de l'intégration économique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Tout projet susceptible d'avoir un impact négatif sur l'environnement doit comprendre des mesures destinées à en prévenir ou à en corriger les effets.

Tous les pouvoirs de la Société reposent dans l'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un représentant de chaque pays membre et de son suppléant. Le nombre des voix de chaque représentant est proportionnel au nombre d'actions totalement libérées détenu par son pays. L'Assemblée des Gouverneurs nomme le Conseil d'administration auquel elle délègue des attributions très larges.

La Société fait partie du Groupe de la Banque interaméricaine de développement. Elle est juridiquement autonome et ses ressources et sa direction sont indépendantes de celles de la Banque interaméricaine de développement.

Pays membres :

Allemagne
Argentine
Autriche
Bahamas
Barbade
Belize
Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Danemark
El Salvador
Équateur
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Guatemala
Guyana
Haïti
Honduras
Israël
Italie
Jamaïque
Japon
Mexique
Nicaragua
Norvège
Panama
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Portugal
République dominicaine
Suriname
Suède
Suisse
Trinité-et-Tobago
Uruguay
Venezuela

Développement durable

**SOCIÉTÉ
INTERAMÉRICAINNE D'INVESTISSEMENT**

RAPPORT ANNUEL 2002

Mobilisation de ressources

Soutien aux institutions de
financement pour le développement

Renforcement des institutions

Gouvernance des entreprises

Initiative privée



Table des matières

Lettre du Président du Conseil d'administration	4
Bilan de l'exercice	5
Activités d'investissement au service du développement	15
Gouvernance des entreprises en Amérique latine et dans les Caraïbes	37
États financiers	41
Gouverneurs et Gouverneurs suppléants	58
Administrateurs et Administrateurs suppléants	59
Direction et cadres supérieurs	59
Tableaux	
Répartition, par pays, des projets approuvés	21
Répartition, par secteur, du financement net approuvé	23
Portefeuille des engagements cumulatifs	25
Estimation de l'impact économique des projets actifs approuvés	26
Opérations approuvées en 2002	27
Approbations, engagements et décaissements	29
Financement décaissé par le biais de fonds de placements et d'intermédiaires financiers	31
Pays d'origine et valeur totale cumulée des biens contractés, 1989–2002	33

Le 7 février 2003

Monsieur le Président de l'Assemblée des Gouverneurs
Société interaméricaine d'investissement
Washington, D.C.

Monsieur le Président,

Conformément à la Section 9(a) de l'Article IV de l'Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le Rapport annuel 2002 de la Société, ainsi que ses états financiers vérifiés, dont le bilan, l'état des recettes et des bénéfices non distribués et l'état de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Enrique V. Iglesias
Président du Conseil d'administration
Société interaméricaine d'investissement

Bilan de l'exercice

L'Amérique latine et les Caraïbes en 2002 : vue d'ensemble de l'économie

Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont traversé en 2002 l'une des périodes économiques les plus difficiles de l'histoire récente de la région. Cette crise, la plus grave et la plus généralisée depuis la crise de la dette du début des années 80, a peu ou prou affecté tous les pays de la région. Même dans les pays qui ont connu une croissance positive, le rythme de croissance a été inférieur au rythme normal et, dans bon nombre de cas, inférieur au taux de croissance de la population. Dans ce contexte et compte tenu des performances inégales du secteur de production de la région depuis la fin des années 90, le produit intérieur brut (PIB) par habitant diminue depuis maintenant 5 ans en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Mais la crise ne s'est pas limitée à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Le ralentissement de l'économie des États-Unis (principal partenaire commercial de la région), les problèmes économiques inhérents au processus d'intégration économique européen au moment où les pays concernés sont dans des cycles conjoncturels différents et la persistance de la récession au Japon sont venus compliquer plus encore la situation économique de la région.

Effet en chaîne

Du fait des difficultés économiques des trois principaux moteurs de croissance mondiale, les exportations d'Amérique latine et des Caraïbes ont diminué dans une conjoncture dans laquelle les prix de leurs principaux produits étaient encore bas. La faiblesse des ventes à l'exportation et des cours des produits de base a provoqué une chute des recettes d'exportation qui, à son tour, a causé une dégradation de la balance commerciale et du solde courant de certains pays. Si l'on ajoute à cela que les financements externes de la région sont traditionnellement rares et volatils et que les investissements étrangers directs diminuent depuis la fin des années 90, le fait que les taux de change aient été en dents de scie dans l'ensemble de la région tout au long de l'année ne devrait pas surprendre.

Une autre conséquence du ralentissement économique mondial a été la baisse marquée des mouvements de capitaux vers l'Amérique latine et les Caraïbes. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, les apports de capitaux étrangers se monteront à quelque 50 milliards de dollars pour 2002, soit une chute brutale par rapport à la moyenne des quelque 74 milliards pour la période 1996-1998 ; dans l'ensemble de la région, les apports nets de ressources ont été négatifs pour la quatrième année successive. La plus grande partie de cette baisse s'explique par la chute de l'investissement étranger direct. En outre, la prudence des responsables de banques internationales et des gestionnaires de portefeuilles de placement a fait que les financements par fonds propres ont diminué de moitié dans la région, passant de 808 millions de dollars en 2001 à un chiffre estimé à 427 millions de dollars en 2002, et ceci après une baisse plus marquée encore entre 2000 et 2001.

Cette réduction des capitaux extérieurs a affecté d'une façon disproportionnée le secteur qui a traditionnellement la plus grande difficulté à avoir accès à ces financements : celui des petites et moyennes entreprises.

La SII en 2002

Conséquences de la crise économique sur la région

Les tendances économiques régionales et le ralentissement de l'économie mondiale ont également affecté la Société. Tant son portefeuille que ses résultats pour 2002 ont subi l'impact de la détérioration de la conjoncture qui pourrait fort bien se poursuivre en 2003. De plus, la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis a diminué le rendement du portefeuille liquide de la SII et sa capacité à générer des revenus susceptibles de compenser les pertes dans d'autres domaines d'exploitation.

Le risque a également augmenté pour les nouvelles opérations, dans une conjoncture d'augmentation des taux d'intérêts en monnaie locale, d'accroissement du risque de change et de la perception d'incertitude juridique, ainsi que de chute marquée des sources de crédit en monnaie forte. Tous ces facteurs influent sur les performances

présentes et les perspectives futures des petites et moyennes entreprises et, par-là même, sur les performances de la Société.

Bien que les conditions économiques actuelles rendent plus difficile la mission de la SII, elles soulignent aussi l'importance de son rôle en tant qu'institution à même d'aider les petites et moyennes entreprises de la région à traverser la crise qui les affecte de manière disproportionnée.

Principales opérations

Cette année, le Conseil d'administration de la SII a approuvé vingt projets dans quinze pays, plus quatre projets de portée régionale, pour un montant total de 123,5 millions de dollars. Sur le total des fonds approuvés, 7 % ont été affectés à des prises de participations et 93 % à des prêts. Les deux prises de participations ont été canalisées vers des fonds d'investissement régionaux axés sur le développement. Ces fonds ont une capitalisation totale de 110 millions de dollars et donnent un ratio multiplicateur de 12,2 : 1 aux prises de participations de la SII pour l'exercice. Un des prêts sera cofinancé ; cette opération mobilisera un total de 8,5 millions de dollars de fonds auprès des banques et autres tierces parties.

Au cours de l'exercice, la Société a identifié 379 projets potentiels dans 25 pays ; 209 n'ont pas été retenus parce qu'ils ne satisfaisaient pas les critères de la SII en ce qui concerne, entre autres, la taille, l'additionnalité ou le risque perçu. Les 170 projets restants sont arrivés à un stade postérieur. En conséquence, vingt transactions ont été soumises au Conseil d'administration pour examen et approbation.

Résultats financiers

Les recettes de la SII, toutes sources confondues, se sont montées à 19 millions de dollars en 2002. Les opérations de prêts ont rapporté au total 14 millions de dollars (12 millions de dollars d'intérêts et 2 millions de dollars de commissions). Les plus-values et les dividendes du portefeuille de participations se sont montés à 2 millions de dollars pour l'exercice. Les dépenses totales, dont 44 millions de dollars de provisions, se sont chiffrées à 60 millions de dollars, dégageant une perte nette de 41 millions de dollars.

La conjoncture économique de la région a amené à constater des risques accrus et des provisions pour pertes dans le portefeuille de la Société au cours de 2002.

Impact sur le développement

Les fonds approuvés en 2002 devraient permettre de créer plus de 9 000 emplois, de générer 225 millions de dollars par an de recettes d'exportation et de contribuer 168 millions de dollars par an au PIB de la région. Les 123,3 millions de dollars approuvés en 2002 financeront la réalisation de projets d'un coût total de 317 millions de dollars. Pour chaque dollar approuvé par la SII au cours de l'exercice, les projets d'investissement en recevront 2,6.

Depuis son entrée en activité en 1989, la SII a canalisé du financement vers plus de 3 500 bénéficiaires d'Amérique latine et des Caraïbes. Des projets d'un coût total supérieur à 8 milliards de dollars ont été entrepris grâce aux 850 millions de dollars de financements octroyés par la SII sous forme de prêts et de prises de participation, auxquels se sont ajoutés 400 millions de dollars mobilisés par la SII dans le cadre d'accords de cofinancement. Pour chaque dollar investi par la SII, 9 dollars ont été versés à des entreprises qui ont créé quelque 215 000 emplois et rapportent 3 milliards de dollars en devises à la région chaque année. Les opérations dans les pays à économie plus forte se chiffrent à 667 millions de dollars tandis que celles dans les pays à plus faible économie se montent à 387 millions de dollars, soit, respectivement, 63 % et 37 % du portefeuille. Les projets d'envergure régionale se chiffrent à 241 millions de dollars. S'agissant des engagements de prises de participations de la SII, 87 % avaient été intégralement décaissés au 31 décembre 2002.

Activité des organes directeurs

Assemblée des Gouverneurs

Tous les pouvoirs de la Société reposent dans l'Assemblée des Gouverneurs, composée d'un représentant de chaque pays membre et de son suppléant. Parmi les pouvoirs de l'Assemblée des Gouverneurs qui ne peuvent être délégués au Conseil d'administration figurent l'admission de nouveaux pays membres, l'engagement d'auditeurs externes, l'approbation des états financiers vérifiés de la Société et tout amendement à l'Accord constitutif de la SII.

L'Assemblée des Gouverneurs se réunit chaque année à l'occasion de la réunion annuelle de l'Assemblée des Gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BID). Elle peut se réunir à d'autres occasions sur convocation du Conseil d'administration.

La XVII^e réunion annuelle de l'Assemblée des Gouverneurs s'est tenue à Fortaleza (Brésil) du 11 au 13 mars 2002. Les Gouverneurs y ont approuvé les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2001 et le rapport annuel de la Société. Les Gouverneurs ont également approuvé l'amendement visant à éliminer de l'Accord constitutif la clause prescrivant que la majorité des voix des entreprises dans laquelle la Société investit soit détenue par des investisseurs ressortissants des pays membres de la région. Les Gouverneurs ont également demandé que soit créé un groupe d'étude externe chargé d'analyser la situation actuelle de la Société ainsi que ses programmes et sa politique à venir.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la conduite des opérations de la Société et exerce à cet effet tous les pouvoirs que lui confère l'Accord constitutif de la SII ou que lui délègue l'Assemblée des Gouverneurs. Les treize membres et les treize suppléants du Conseil sont élus pour une durée de trois ans et représentent un ou plusieurs pays membres de la Société.

Le Comité exécutif, constitué de quatre membres du Conseil d'administration, étudie tous les prêts et les prises de participations qu'effectue la Société en faveur des entreprises des pays membres.

En 2002, le Conseil d'administration a étudié

- vingt propositions de prêt et de prise de participation ;
- des modifications aux réglementations de la SII en matière opérationnelle, financière et de placement en ce qui concerne l'équilibre géographique et la diversification des opérations dans les pays membres en développement de la région ; le droit applicable aux documents juridiques de la Société ; les types d'instruments financiers ; la protection des intérêts de la SII ; les garanties ; l'établissement du coût d'un prêt et des commissions ; et la diversification des risques du portefeuille ;
- un amendement aux réglementations du Conseil d'administration modifiant le processus de procédure courte pour l'approbation de nouvelles opérations de prêts et de prises de participation ;
- le programme de financement de la SII pour 2002 et sa stratégie pour 2002-2003 ;
- la nomination et le mandat d'un groupe d'étude externe ;
- la politique et les directives opérationnelles d'un mécanisme d'investigation indépendant pour la SII ;
- la stratégie et les directives générales de gestion des ressources humaines ; et
- le rapport final sur le programme Finpyme (Financiamiento Innovador Para Pequeñas y Medianas Empresas).

Autres fonctions permanentes

Évaluation indépendante

Le besoin d'élaborer des indicateurs objectifs (indispensables à la justification de l'emploi des fonds publics et aux fins de tirer des leçons des expériences, d'établir des normes de réussite et de renforcer les objectifs et les valeurs d'entreprise) a amené la SII à mettre en place un système d'évaluation des projets fondé sur des directives développées par l'Evaluation Co-operation Group des banques multilatérales de développement. La fonction d'évaluation est scindée en deux : auto-évaluation d'une part et évaluation indépendante de l'autre. Les chargés de prises de participation de la SII sont responsables de l'auto-évaluation

des projets et le Bureau de l'évaluation et du contrôle de la BID offre à la SII des services indépendants d'évaluation dans le cadre d'un accord passé entre les deux institutions. En mars 2002, le Bureau a présenté au Conseil d'administration de la SII les résultats préliminaires de l'évaluation de vingt projets ; les résultats de vingt-cinq autres seront présentés d'ici mars 2003.

En 2002, l'Evaluation Co-operation Group a effectué une étude comparative des pratiques de chaque organisation membre par rapport aux normes acceptées de bonne pratique. La méthodologie d'évaluation adoptée par la SII ainsi que l'avancement de sa mise en œuvre ont reçu une bonne notation.

Gestion du portefeuille et du risque de crédit

Le déploiement efficace et productif des ressources souscrites par les actionnaires de la SII comprend une gestion saine du portefeuille qui tient principalement compte des deux principaux types de risque auxquels sont confrontées les entreprises financées par la SII : le risque macroéconomique et le risque de crédit.

Le risque macroéconomique échappe presque entièrement au contrôle de la SII et de ses clients. Néanmoins, l'évaluation avant approbation des projets le prend en compte, afin d'éviter les cas où d'éventuels aléas pourraient rendre quasi-impossible la réalisation des objectifs de développement de la SII ou le recouvrement de ses éléments d'actif.

L'Unité de crédit de la SII fournit au Comité de crédit une évaluation du risque de crédit de chaque entreprise ainsi que de la structure de l'opération et de l'ensemble des garanties. Le Comité a pour responsabilité de recommander au Directeur général les projets qu'il convient de soumettre ou non à la considération du Conseil ; il examine donc avant tout les questions de crédit et s'assure que les prêts et les prises de participation sont structurés conformément au profil de risque de l'entreprise objet du projet.

Des questions autres que des questions de crédit telles que l'impact du projet sur le développement et l'environnement, la mobilisation des ressources du secteur privé et des marchés financiers à l'échelle internationale, ainsi que les politiques de la SII, sont essentielles par rapport à la mission de

la SII et sont prises en compte dans le processus de décision de soumission d'un projet à l'attention du Conseil d'administration. Avant la réunion finale du processus de prise de décision, le Comité de crédit reçoit donc des informations sur ces aspects de chaque proposition de projet.

Mesures anticorruption

La SII attache une grande importance à la transparence dans ses opérations de financement, qui sont donc soumises à un processus rigoureux de vérification préalable et sont tenues de suivre des pratiques saines de gestion financière. Pour chacune des opérations de financement, la SII évalue la présentation de l'information financière du bénéficiaire ainsi que ses capacités en matière de contrôle et de gestion, notamment des risques cruciaux – tels que les pratiques de corruption – auxquels il pourrait être soumis.

Du fait de l'attention accrue portée au risque d'activités entachées de corruption au sein des systèmes bancaires et financiers, la SII examine la réglementation de chaque pays hôte relative au blanchiment de l'argent et évalue la conformité de chaque établissement financier avec cette réglementation (si elle existe) et la pertinence de ses contrôles en ce qui concerne l'acceptation de dépôts et les activités de gestion.

Pour consolider ces efforts, le Conseil d'administration a approuvé un cadre institutionnel visant à renforcer la capacité de la SII à combattre les pratiques frauduleuses et le risque de fraude et de corruption dans ses activités. C'est dans ce contexte que le Conseil a approuvé que la SII fasse partie du comité de contrôle récemment créé par la BID pour intensifier les synergies entre les deux institutions et améliorer l'efficacité de la mise en œuvre et la cohérence d'action au sein du Groupe de la BID en ce qui concerne les allégations de fraude ou de corruption.

Supervision des projets

Pour renforcer cet aspect clé de gouvernance institutionnelle, la Direction mettra en place au cours de 2003 une série de changements dans l'organigramme pour que la SII remplisse de manière plus efficace sa mission de développement tout en améliorant son efficacité opérationnelle et la qualité de ses avoirs. Toutes les fonctions de supervision du portefeuille seront transférées

des Opérations à une seule Unité de gestion du portefeuille qui se concentrera sur la gestion active des sociétés de portefeuille normales.

Les projets à problème sont transférés de l'Unité de gestion du portefeuille à l'Unité des opérations spéciales, qui est depuis plusieurs années responsable de l'optimisation du recouvrement efficace des prêts et des prises de participation à problème.

L'Unité des opérations spéciales a également pour fonction de prévenir et de détecter aussitôt que possible les projets à problème en participant au Comité de crédit et au Comité de supervision du portefeuille. Elle donne également des conseils aux chargés de projets lors de l'apparition des premières difficultés et elle les tient régulièrement au courant des leçons tirées de projets à problème.

Au niveau de la gouvernance institutionnelle, un Comité ad hoc spécial du Conseil d'administration offre une tribune où sont examinés les plans de redressement à un stade précoce. C'est par le biais de ce Comité que la SII tient les Directeurs exécutifs au courant de ses activités et leur demande conseil aux moments critiques des négociations avec les entreprises ayant un projet en difficulté.

Coopération avec la BID

Le travail réalisé conjointement avec la BID peut constituer un formidable agent de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'objectif général de la coordination entre la SII et la BID est le développement des segments du secteur privé ayant trait aux stratégies et aux programmes des pays. C'est dans cette optique que la SII participe au Comité de coordination du secteur privé. Le Premier chargé de crédit de la SII conseille le Vice-président exécutif de la BID en ce qui concerne l'évaluation des risques des projets de la Division secteur privé de la BID. Des membres du personnel de la SII font également partie du Groupe d'évaluation de crédits de la Division secteur privé ainsi que du Comité de crédit de la Banque pour les opérations du secteur privé. En outre, le Comité de crédit de la SII est *de facto* le « comité d'investissement » du Fonds multilatéral d'investissement dans le cadre du processus d'approbation des prises de participation de ce dernier.

Fonds multilatéral d'investissement

Le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) a été créé en 1992 pour promouvoir la viabilité économique et sociale des économies de marché en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le MIF est administré par la Banque interaméricaine de développement et retient les services de la SII pour certaines prestations. En 2002, la Société a supervisé plusieurs projets pour le MIF, participé à la structuration et à la vérification préalable de plusieurs fonds d'investissement pour les petites entreprises et supervisé la préparation de nouveaux investissements du MIF.

AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund

La SII a continué d'être consultée par l'Emerging Markets Partnership en tant que conseiller pour ses compétences régionales à l'occasion des investissements de ce partenariat dans des entreprises d'infrastructure en Amérique latine, notamment dans les secteurs de l'énergie électrique, des transports et des télécommunications. L'Emerging Markets Partnership est le principal conseiller de l'AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund (LAIF). Au cours de l'exercice, la SII a fourni des services-conseils pour dix-neuf projets dont elle a également assuré le suivi.

Autres fonds spéciaux

La Société peut également faire appel pour des études et d'autres activités à des fonds spéciaux, parmi lesquels figurent l'Austrian Fund, l'Evergreen Fund de la United States Trade Development Agency, l'Italian Trust Fund, le programme des Nations Unies pour l'environnement, le Spanish Trust Fund et le Swiss Fund. En outre, des accords de coopération sont en place avec le Centre pour le développement industriel (financé par le Fonds européen de développement dans le cadre de la Convention de Lomé), le gouvernement autrichien et Finanzierungsgarantie-Gesellschaft mbH ainsi qu'avec le Comité nordique de développement. Quelque 150 000 dollars de fonds de coopération technique ont transité par la SII en 2002.

Faits nouveaux**Le partenariat grandit**

La Finlande, la Norvège et le Portugal sont devenus des pays membres de la Société lors de cérémonies de signature qui se sont déroulées respectivement en janvier, mars et juillet. La Belgique devrait avoir achevé son processus d'admission d'ici la publication du présent rapport annuel.

Prêt de la Shinkin Central Bank

Vers la fin de l'exercice, la SII a signé un accord de prêt sur sept ans, d'un montant de 30 millions de dollars avec la Shinkin Central Bank (la Mizuho

Comités de prise de décision**Comité de crédit**

Le Comité de crédit examine toutes les nouvelles opérations et recommande au Directeur général de les soumettre ou non à l'approbation du Conseil d'administration. Le Comité de crédit est présidé par le Premier chargé de crédit assisté par le Chef de division du service finances (Vice-président). Siègent également au Comité le Chef de division du service financement des entreprises, le Chef de division des services financiers et le Chef de l'Unité des opérations spéciales.

Comité de supervision du portefeuille

Le Comité de supervision du portefeuille donne une note de risque à toutes les opérations en se fondant sur les rapports annuels de supervision. Il calcule les provisions en fonction de cette note et, le cas échéant, décide si les opérations doivent être transférées à l'Unité des opérations spéciales. Le Comité est présidé par le Chef de division du service finances ; ses autres membres permanents sont le Chef de division du service financement des entreprises, le Chef des divisions des services financiers, le Conseiller juridique, le Premier chargé de crédit, le Premier coordinateur des opérations spéciales et le Chargé de suivi du portefeuille.

Corporate Bank, Ltd. agissant comme mandataire). Le SII utilisera ces fonds pour offrir des financements à de petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes.

Notations de crédit

Standard & Poor's a maintenu cette année la notation de crédit de contrepartie AA qui avait été décernée à la SII. L'agence de notation a insisté à la fois sur la singulière difficulté que revêt la mission de la SII et sur son importance dans une région où plus de 90 % des entreprises manufacturières sont de petite ou moyenne taille. Selon Standard & Poor's, l'accroissement du capital libéré approuvé par les pays actionnaires en 1999 est en fait une reconnaissance de ce rôle clé. Moody's Investors Services a également maintenu la notation Aa2 qui avait été décernée à la SII, du fait de sa forte capitalisation, de sa gestion saine, de ses pratiques financières et comptables prudentes et du soutien solide de ses actionnaires.

Constitution d'un groupe d'étude externe

En fin d'année, le Président du Conseil d'administration de la Société a nommé un groupe d'étude externe pour examiner les directions stratégiques et les priorités à venir de la Société. Le groupe, qui se compose de sommités reconnues du monde bancaire, des entreprises privées ainsi que des institutions financières de développement multilatérales et autres, évaluera la façon dont l'environnement commercial des petites et moyennes entreprises d'Amérique latine a été affecté par les changements et les tendances de l'économie mondiale. Les conclusions de ses travaux serviront de base au groupe pour déterminer et recommander des directions stratégiques de nature à optimiser l'efficacité au niveau du développement et la rentabilité de la SII, compte tenu des ressources humaines et en capital confiées à l'institution.

Les membres du Groupe sont MM. Richard Aitkenhead (Guatemala), Patrizio Bianchi (Italie), Jon E. Blum (États-Unis), Andréa Calabi (Brésil), Nicolas Imboden (Suisse), Arthur Lock-Jack (Trinité-et-Tobago), Miguel Kiguel (Argentine), Pedro Pablo Kuczynski, Président (Pérou), Leiv Lunde (Norvège), Italo Pizzolante (Venezuela) et Enrique Tierno (Espagne).

Table ronde sur l'additionnalité

La Société interaméricaine d'investissement et la Société financière internationale ont organisé au mois de mai une table ronde inter-institutions sur l'additionnalité. Des représentants des institutions internationales de développement (telles que la Société andine de développement, la Banque de développement des Caraïbes, la Banque centraméricaine pour l'intégration économique, la Commonwealth Development Corporation, la Compañía Española de Financiación del Desarrollo, la Corporación Financiera Nacional de l'Équateur, la Corporación de Fomento de la Producción du Chili, la Deutsche Investitions-und Entwicklungsgesellschaft d'Allemagne, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, la Finanzierungsgarantie-Gesellschaft d'Autriche, le Fonds multilatéral d'investissement, la North American Development Bank et l'Overseas Private Investment Corporation des États-Unis) se sont réunis pour examiner la question de « l'additionnalité » grâce à laquelle les institutions d'aide internationales encouragent la croissance du secteur privé par le biais de politiques et d'activités telles que financements, garanties, assurances, prises de participation et assistance technique visant à promouvoir des cadres réglementaires plus solides et plus transparents.

Parmi les domaines d'additionnalité qui ont été abordés figurent la promotion d'une inclusivité et d'une égalité accrues ainsi que le soutien apporté aux microcrédits et aux petites et moyennes entreprises. Les intervenants ont signalé que l'un des sujets examinés au cours de la réunion des chefs d'État à Monterrey (Mexique) au mois de mars dernier, a été la nécessité de mieux évaluer les résultats de l'aide apportée par les institutions de développement, notamment en ce qui concerne la croissance menée par le secteur privé.

Lors de l'inauguration de la table ronde au siège de la Banque interaméricaine de développement à Washington, D.C., Enrique V. Iglesias, président de la BID et du Conseil d'administration de la SII, a dit que « le défi que constituent l'optimisation des avantages de l'additionnalité et l'obligation de responsabilisation » est un élément clé expliquant la

pertinence des institutions de développement pour les économies émergentes, où « l'initiative privée et les marchés financiers constituent le principal moteur de progrès économique ».

La SII a expliqué sa récente initiative visant à élaborer un « cadre d'additionnalité » pour l'évaluation et le suivi des opérations de prêts et de prises de participation, sur la base des six éléments fondamentaux d'appui au développement qui figurent sur la couverture du présent rapport annuel : développement durable, mobilisation des ressources, soutien aux institutions de financement du développement, renforcement institutionnel, gouvernance des entreprises et initiative privée. Toutes les présentations effectuées au cours de cette table ronde se trouvent sur le site Web de la SII (www.iic.int).

Réunion SFI—Groupe de la BID

En octobre, la Société financière internationale et les institutions affiliées à la Banque interaméricaine de développement ont tenu une réunion spéciale pour analyser la situation économique des pays d'Amérique latine, en se concentrant sur les problèmes du secteur privé et la façon dont les niveaux d'activité sont affectés par la crise actuelle. Les institutions ont discuté des stratégies, au-delà des moyens traditionnels de soutien, qu'elles pour-

raient adopter pour soutenir le secteur privé et des instruments les mieux à même d'aider les entreprises du secteur privé à faire face à ce ralentissement de l'activité et à l'accès restreint au financement. Figuraient également à l'ordre du jour les réactions possibles à la crise en Argentine et des actions conjointes éventuelles susceptibles d'améliorer le climat des affaires en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'accès du secteur privé à des sources adéquates de financement. Un autre sujet examiné a été la possibilité de proposer du financement pour des opérations de commerce extérieur.

Fonds fiduciaire spécial du gouvernement italien pour le développement durable des petites et moyennes entreprises en Argentine

Le gouvernement italien a désigné la SII pour assurer la supervision des opérations de financement réalisées dans le cadre d'un mécanisme de 75 millions d'euros constitué par l'Italie et l'Argentine pour soutenir les petites et moyennes entreprises d'Argentine. La SII supervisera le processus de sélection et d'évaluation des projets qui seront financés par ce biais.

Une équipe de la BID à Buenos-Aires en étroite collaboration avec le *Secretaría de PYMES* et la Banco de

IL FAUT SOULIGNER deux projets approuvés au cours de l'exercice. Le prêt de 7 millions de dollars accordé à Exportadora Subsole, S.A. du Chili aura un effet multiplicateur remarquable en fournissant nouvelle technologie et conseils en matières agricoles et commerciales à environ une centaine de petits producteurs de fruits ainsi que pour certains, le financement pour planter et/ou récolter leurs produits. En outre, en vendant leurs fruits par l'intermédiaire de Subsole les producteurs recevront un meilleur prix que si chacun devait les livrer directement aux exportateurs. Le projet Subsole est le premier projet de financement approuvé pour une entreprise sélectionnée et diagnostiquée selon la méthodologie du Finpyme.

Le prêt de 10 millions de dollars accordé à l'Instituto Superior Autónomo del Occidente, A.C.-UNIVA du Mexique est un bon exemple du rôle de la SII en tant que prêteur de dernier recours. La SII offre là un financement à long terme à des conditions adéquates en faveur d'un secteur—l'enseignement—pour lequel les banques privées de la région ont montré peu d'intérêt par le passé. Il convient d'ajouter que le prêt permettra à un établissement d'enseignement privé à offrir un service de base qui aide au développement sans recourir à l'argent des contribuables.

Pour obtenir de plus amples détails sur ces projets, se reporter à la section « Activités d'investissement au service du développement » du présent Rapport annuel.

Au Costa Rica, le groupe de sociétés de génération d'énergie Matamoros, qui comprend le projet Hidroeléctrica Platanar qui a obtenu un prêt de la SII en 1994, a obtenu la certification ISO 14001 de gestion environnementale. C'est la première fois qu'une entreprise énergétique d'Amérique latine obtient cette certification.

Non seulement ce groupe d'entreprises génère une quantité considérable d'électricité pour le Costa Rica, il permet d'éviter l'importation chaque année de 37 millions de litres de gazole et compense l'équivalent de 107 000 tonnes de gaz à effet de serre. Ceci représente des économies considérables pour le Costa Rica sans avoir recours à de l'argent public.

la Nación d'Argentine pour financer des projets favorisant la création ou le maintien d'emplois, situés dans des zones préférentielles et orientés vers l'exportation.

Programme de petits prêts

À l'instar des autres institutions s'occupant des petites et moyennes entreprises, la SII est confrontée au défi d'offrir des produits de crédit qui répondent aux besoins spéciaux de ce segment du marché et qui présentent un bon rapport coût-efficacité tant pour l'emprunteur que pour le prêteur. Pendant des années, la SII a traité la plupart de ses petits prêts par le biais de ses lignes de crédit et, plus récemment, de délégations de crédit octroyées à des établissements financiers opérant dans la région. Mais le recours exclusif à de tels arrangements bridait sa capacité de satisfaire de façon adéquate les besoins des petites et moyennes entreprises de tous ses pays membres emprunteurs. Pour servir ce marché, il faut offrir une approche réceptive et proactive, des mécanismes d'analyse de crédit et d'approbation plus simples et plus rapides et un accès à des financements à long terme à des taux appropriés.

C'est pourquoi la SII offrira, durant deux ans d'un Programme pilote de petits prêts, des prêts allant de 150 000 dollars à 1 500 000 dollars, à concurrence de 20 000 000 dollars d'approbations totales. La SII lancera ce programme pilote en Bolivie, au Costa Rica et en El Salvador pour profiter de sa présence sur le terrain en Amérique centrale et pour renforcer le programme pilote Finpyme en Bolivie et au Chili, pouvant même étendre le programme à d'autres pays à la fin de la première année. Deux ans après la date du lancement, la Direction présentera au Conseil un rapport donnant une évaluation de ce programme. Pour de plus amples détails sur le programme de petits prêts, se reporter à la section « Activités d'investissement au service du développement » du présent Rapport annuel.

Questions environnementales

En février et septembre, un total de 60 représentants de 40 établissements financiers de 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont assisté à un atelier de gestion de l'environnement organisé par la SII. La Société financière internationale et la Société andine de développement ont co-parrainé les ateliers de cette année dans le cadre d'un effort

inter-institutions visant à intensifier la coopération et à simplifier la transmission des informations à des clients communs.

Tous les intermédiaires financiers avec lesquels la SII travaille sont contractuellement tenus d'assister à ces ateliers afin d'apprendre comment intégrer les pratiques de la gestion de l'environnement dans leurs opérations et transformer de bonnes pratiques environnementales en avantages concurrentiels. Les ateliers portent tout particulièrement sur la responsabilité des banques en matière de suivi des aspects environnementaux des projets qu'elles financent avec des fonds de la SII.

Perspectives d'avenir

L'an 2002 a été difficile pour la région et par répercussion pour la Société inter-américaine d'investissement. L'impact négatif de la conjoncture sur la région se reflète dans les résultats d'exploitation de la Société, certaines des entreprises avec lesquelles elle travaille ayant connu de grosses difficultés. Malheureusement, les perspectives pour 2003 ne s'annoncent pas plus brillantes.

La noirceur de ce tableau amène des défis qui vont obliger la SII à travailler plus dur, plus intelligemment et de manière plus créative pour atteindre les résultats attendus. Avec l'évolution de la situation, la SII doit se montrer proactive tout en continuant à faire preuve de prudence dans l'octroi de financements qui aident au développement économique durable.

La conjoncture négative va être préjudiciable aux petites et moyennes entreprises. La SII devra les soutenir – tout en cherchant à maintenir la valeur de ses propres actifs – grâce à des restructurations demandant autant d'imagination que de détermination mais c'est ce à quoi la SII s'engage.

Les petites et moyennes entreprises sont la source d'emplois la plus importante des économies d'Amérique latine et elles représentent plus de 50 pour cent du PIB de la région. La SII doit donc constituer des réseaux institutionnels pour les aider et leur permettre de rester viables, surtout en période de récession et d'incertitudes, lorsqu'il leur est encore plus difficile d'avoir accès au crédit. Le défi va consister à élaborer d'importants réseaux commerciaux, logistiques, financiers, de production et de services capables de

contribuer à la croissance durable des petites et moyennes entreprises qui sont le moteur de la versatilité, de la créativité et du développement de l'Amérique latine et des Caraïbes.

En des époques difficiles comme celle qu'elles traversent, la SII doit leur fournir de nouvelles et de meilleures incitations. Pour ce faire, elle devra se battre sur deux fronts : d'une part pour garantir sa propre durabilité et d'autre part pour satisfaire une part encore plus grande de la demande non satisfaite du financement qu'elle octroie. Pour être à la hauteur de ce défi, la SII doit devenir encore plus rentable, améliorer son portefeuille et la gestion des projets à problème, mettre en place de nouveaux instruments financiers adaptés à l'évolution des besoins de la région tout en

accroissant le volume de ses opérations et de ses recettes, et élargir son portefeuille dans les Caraïbes.

Vu les problèmes auxquels se heurtent l'Amérique latine et les Caraïbes, il est plus important que jamais que la SII trouve des idées, des conseils et des directives qui lui permettront de paver la voie et de renouveler son engagement à la cause du progrès dans la région.

Jacques Rogozinski

Directeur général

Société interaméricaine d'investissement

Activités d'investissement au service du développement

Sources de financement

La SII a plusieurs sources de financement : capital libéré, emprunts, revenu sur investissement des liquidités, montants provenant de la vente des investissements ou du remboursement des prêts. La capacité de financement de la Société (prêts et prises de participation) est fonction du montant de son capital libéré et de ses emprunts : conformément à son Accord constitutif, la Société ne peut emprunter plus de trois fois le montant de son capital libéré.

Marché cible et conditions d'admissibilité

Le programme de financement au service du développement de la SII cible les petites et moyennes entreprises privées d'Amérique latine et des Caraïbes qui ont un accès limité aux financements à long terme. Ces financements prennent la forme de prêts, de prises de participation au capital social ou au quasi-capital, de lignes de crédit accordées à des intermédiaires financiers locaux à des fins de rétrocession sous forme de prêts moins importants, de délégations de crédit à des institutions financières locales à des fins de prêts conjoints, d'investissements dans des fonds de placement privés locaux et régionaux, et de garanties et d'investissements dans des émissions des marchés financiers.

Les prêts de la SII sont libellés en dollars des États-Unis. Leur montant peut représenter jusqu'à 33 % du coût d'un nouveau projet ou 50 % du coût d'un projet d'expansion. Les échéances de remboursement sont généralement étalées sur cinq à huit ans (avec un maximum de douze ans), y compris un différé d'amortissement approprié. Les prêts, dont les termes reflètent les conditions du marché international, ont généralement un taux variable basé sur le taux de l'eumarché inter-bancaire de Londres (LIBOR). Dans certains cas, la SII accorde des prêts convertibles, subordonnés, participatifs ou à taux fixe.

La SII prend également des participations au capital jusqu'à concurrence de 35 % des fonds propres de l'entreprise dans laquelle elle investit. Au terme de la période d'investissement, la SII vend sa participation. Les mécanismes de sortie comprennent notamment la vente sur le marché local des valeurs, un placement privé auprès de tiers intéressés et la vente aux promoteurs du projet dans le cadre d'un accord de rachat d'actions négocié au préalable. Elle investit également dans des fonds de placement en actions dont les opérations ont un impact favorable sur le développement de la région. Ce faisant, la SII utilise plus efficacement ses ressources propres pour atteindre un beaucoup plus grand nombre de petites et moyennes entreprises. Le fait de travailler au travers de fonds de placement en actions favorise la mobilisation des ressources propres en attirant d'autres investisseurs institutionnels. La SII peut aussi faire des investissements sous forme de participations au quasi-capital.

Le marché cible de la SII couvre les entreprises ayant un chiffre de vente de 2 à 35 millions de dollars bien qu'elle travaille quelquefois aussi avec des entreprises ayant un chiffre supérieur à 35 millions. Elle finance aussi dans une certaine mesure des co-entreprises. Si la rentabilité et la viabilité de l'entreprise dans le long terme sont des préalables à la prise en considération par la SII, les autres critères de sélection sont liés à l'impact de l'entreprise sur les facteurs contribuant au développement économique.

La SII offre également du financement à toutes sortes d'institutions financières servant le secteur des moyennes et petites entreprises, parmi lesquelles on peut citer, non exclusivement, des banques commerciales, des sociétés de leasing, des sociétés de financement et des sociétés spécialisées de services financiers.

Le site Web de la SII (www.iic.int) donne tous les détails pertinents sur la manière de demander un financement.

Les demandes d'information peuvent aussi être adressées aux bureaux régionaux de la SII ou à son siège à Washington, D.C. Le site Web fournit aussi un formulaire de renseignements qui, une fois rempli par l'entreprise ou l'institution financière cherchant du financement, est transmis directement aux services compétents de la SII.

Opérations en 2002

Suivant la pratique adoptée par d'autres institutions financières de développement, la SII présente pour la première fois cette année les opérations de l'exercice sous un format qui reflète mieux l'impact global de ses activités de financement. Outre les approbations de projets directs, cette présentation donne de plus amples informations sur les sous-prêts, les sous-participations et les opérations en cofinancement approuvés en 2002 qui, par le biais d'intermédiaires financiers, donnent un important effet de levier aux ressources fournies directement par la SII. Dans les exercices passés, ces opérations n'étaient pas ventilées : elles étaient comprises dans les chiffres globaux donnés, sous une forme narrative, à la section intitulée « Bilan de l'exercice ».

Le Rapport donne également des chiffres sur les opportunités d'acquisition pour pays emprunteurs et non emprunteurs (170 millions de dollars en 2002).

Quatorze des opérations directes décrites ci-après * consistent en prêts pour un montant total de 67 millions de dollars. Cette année, un prêt en cofinancement mobilisera 8,5 millions de dollars de financement supplémentaire et les deux fonds de placement dans lesquels la SII a effectué des prises de participation permettront d'accroître encore les ressources mises à la disposition des petites et moyennes entreprises de la région. Le coût total des projets financés par les opérations approuvées par la SII en 2002 se monte à 317 millions de dollars.

* Les opérations réalisées par le biais de délégations de crédit figurent en *italique*.

Prise de participation :	3 millions de dollars
Montant moyen des sous-participations :	3 millions de dollars

RÉGION

Aureos Central America Fund L.L.C. (ACAF) est un fonds privé de placement en actions qui investira principalement dans de petites et moyennes entreprises situées au Costa Rica, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine. Le fonds vise une capitalisation de 50 millions de dollars. Depuis de nombreuses années, l'ACAF mobilise des capitaux pour les moyennes entreprises privées d'Amérique centrale et du Panama. L'ACAF est parrainé par Aureos Capital Limited L.L.C., société à responsabilité limitée privée que possèdent conjointement le Norwegian Investment Fund for Developing Countries et CDC Capital Partners. L'ACAF prévoit d'investir dans sept à quatorze petites entreprises, notamment dans celles qui sont vraisemblablement à même de bénéficier du processus de fusions dans un secteur donné ou d'une augmentation du pouvoir d'achat du consommateur national par suite d'une plus grande intégration régionale. La prise de participation dans ACAF multipliera la participation de la SII par douze, lui permettant de cibler les secteurs économiques clés pour le développement d'une région intégrée et de financer des projets ayant un effet de démonstration élevé.

Prise de participation :	6 millions de dollars
Montant moyen des sous-participations :	8 millions de dollars

ProBa Central American Banking Fund, L.P. est un véhicule privé d'investissement qui cible le secteur financier à forte croissance d'Amérique centrale et du Panama. Le fonds vise une capitalisation de 60 millions de dollars ; il est parrainé par Darby Overseas Investment Ltd. (société d'investissement des États-Unis spécialisée sur l'Amérique latine), la Netherlands Development Bank et la Banque centraméricaine pour l'intégration économique. On prévoit que le fonds investira dans des établissements financiers ayant de solides perspectives de croissance mais ayant besoin de capital pour grandir.

La prise de participation dans ProBa vise également à accroître le soutien que la SII apporte en Amérique centrale et au Panama, tout particulièrement parce que, dans le passé, cette région a moins retenu l'attention des investisseurs étrangers. Cet investissement représentera également un jalon posé en faveur des efforts d'intégration des marchés des pays d'Amérique centrale et du Panama, facilitera le flux de nouveaux capitaux vers l'Amérique centrale et multipliera par dix les ressources de la SII.

Prêt :	20 millions de dollars
Montant moyen des sous-prêts :	825 000 dollars

Le **Programme de petits prêts** permettra à la SII d'octroyer de plus petits prêts à de plus petites entreprises qu'elle ne peut le faire par le biais de ses autres programmes de financement. Les entreprises ayant qualité pour obtenir des prêts dans le cadre de ce programme auront un total de l'actif égal ou inférieur à 15 millions de dollars, auront été incorporées et seront établies dans un pays d'Amérique latine ou des Caraïbes, auront de préférence une vocation exportatrice ou opéreront dans un secteur générateur de devises, auront

une activité conforme aux critères de la SII en matière de développement économique et d'additionnalité, et respecteront les normes applicables en matière d'environnement, de travail, de médecine du travail et de sécurité. Le produit de ces prêts servira à acheter de nouveaux équipements ou matériels, à construire ou à moderniser des installations, à restructurer une dette existante et/ou à financer les fonds de roulement, dans certaines limites de pourcentage.

Prêt : 10 millions de dollars
Montant maximum
des sous-prêts : 2,5 millions de dollars

Suleasing Internacional, société du Panama qui a pour principal actionnaire Suleasing Colombia, emploiera le produit du prêt de la SII pour offrir des financements aux petites et moyennes entreprises d'Amérique centrale, des Caraïbes et de la région andine par le biais de contrats de location-financement à moyen et long terme à des fins de modernisation et d'expansion. Suleasing prévoit que 40 % de ses opérations de location-financement se feront en Colombie, tandis que le reste se réalisera dans les autres zones où elle opère.

Le projet contribuera à la modernisation des processus de fabrication dans la région par le biais d'accords de location-financement transfrontaliers. Cela permettra également d'accroître la productivité des travailleurs. Les secteurs industriel et de construction à forte intensité de main d'œuvre représentent 40 % des opérations qu'approuve Suleasing. L'entreprise aidera ainsi à améliorer les conditions de production en apportant de la technologie de pointe aux secteurs à forte intensité de main d'œuvre.

Prêt SII : 1 million de dollars
Prêt LAAD : 1 million de dollars

BELIZE

Grâce à 2 millions de dollars de financement dans le cadre d'un accord de délégation de crédit de 20 millions de dollars signé entre la Société interaméricaine d'investissement et la Latin American Agribusiness Development Corporation (LAAD) en 1999, **Fresh Catch Belize** mettra en place un nouveau projet d'élevage de tilapia de 4,2 millions de dollars qui créera 100 emplois permanents, principalement pour des femmes, ainsi que 20 emplois saisonniers. Le projet a été conçu de manière à ce que le système de production ne porte pas atteinte à l'environnement et soit conforme à toutes les prescriptions en matière d'environnement et de droit du travail de la délégation de crédit de la SII. Le projet Fresh Catch—le premier de la SII au Belize—comprend également un transfert de technologie et de savoir-faire israéliens en élevage de tilapia.

BRÉSIL

Prêt : 6 millions de dollars
Coût total du projet : 33,7 millions de dollars

ALE Combustíveis S.A., société brésilienne de distribution de carburant, étendra son réseau de distribution qui se compose de petites et moyennes entreprises opérant des stations-service. Cette expansion se fera par l'acquisition ou la construction de 310 stations-service vérifiées sur le plan de l'environnement, dans sept états différents du Brésil.

Une fois achevé en 2004, ce projet générera environ 2 000 nouveaux emplois. Sur les fonds que fournira la SII, 2,8 millions de dollars serviront à la protection de l'environnement et 800 000 dollars seront rétrocédés à de petites et moyennes entreprises qui signeront un contrat avec ALE pour exploiter les stations-service autorisées. Les 2,4 millions de dollars restants seront investis dans 85 nouvelles stations-service.

La SII apportera également son soutien à la formation de petits chefs d'entreprise et d'ouvriers non qualifiés car le plan d'expansion comprend la construction de six nouvelles écoles de stations-service. Le prêt de la SII à ALE est le premier prêt en faveur d'une entreprise brésilienne ayant son siège social dans l'état de Minas Gerais, ce qui contribuera à la décentralisation des activités économiques au Brésil.

CHILI

Prêt : à concurrence de
7 millions de dollars
Coût total du projet : 18,4 millions de dollars

Exportadora Subsole, S.A., exportateur de fruits verticalement intégré, est une entreprise chilienne d'exportation de raisin de table et autres fruits. L'entreprise travaille avec environ une centaine de petits exploitants agricoles qui sont ses partenaires, sous-emprunteurs ou fournisseurs. En tant que groupe, ces exploitants sont propriétaires ou locataires d'environ 2 000 hectares de terrains plantés en raisin de table, agrumes, avocats, fruits à noyau et kiwis. Subsole organise ses exploitants, leur transfère des technologies, leur fournit des conseils sur des questions agricoles et commerciales et finance les récoltes et/ou les plantations de certains d'entre eux.

Durant la première phase du projet Subsole, il est prévu d'offrir du financement à long terme pour que les petits exploitants qui fournissent Subsole en fruits puissent effectuer leurs plantations. La seconde phase comprend le financement de certaines immobilisations, tant pour Subsole que pour certains de ses exploitants. La SII offrira à Subsole un financement à long terme et Subsole rétrocédera à son tour les fonds aux exploitants agricoles. C'est là le premier prêt de la SII à une entreprise identifiée dans le cadre du programme Finpyme d'étude et de diagnostic des petites entreprises, destiné à sélectionner et évaluer des projets et rendre les petites et moyennes entreprises plus compétitives. Le programme Finpyme a été lancé grâce à un financement du Spanish Fund de la BID.

Le prêt de la SII permettra à Subsole de créer environ 7 500 emplois temporaires par an une fois le projet achevé en 2005.

COLOMBIE

Prêt : 10 millions de dollars
Montant maximum
des sous-prêts : 2 millions de dollars

Les fonds d'un prêt à la **Banco de Bogotá** serviront à accorder des prêts à moyen et long terme à de petites et moyennes entreprises colombiennes souhaitant rénover leurs installations ou étendre leurs activités. Les opérations de rétrocession de la banque cibleront les entreprises qui opèrent dans les secteurs de l'exportation, du commerce de détail, des transports, des communications et des services ainsi que des secteurs à forte intensité de main d'œuvre tels que l'industrie manufacturière et la construction.

EL SALVADOR

Prêt : à concurrence de
4,3 millions de dollars
Coût total du projet : 8,9 millions de dollars

Fundación Empresarial para el Desarrollo Educativo (Fepade) est une institution privée à but non lucratif et apolitique pour l'éducation en matière de développement qui a été fondée par des sociétés, des banques et des fondations salvadoriennes bien connues. Fepade offre des séminaires de formation, des cours et des programmes spécialisés à une moyenne de 5 000 étudiants par an. Certains de ces programmes sont offerts en collaboration avec le Ministère de l'éducation de El Salvador et avec l'Agence des États-Unis

pour le développement international (USAID). Les personnes ayant un niveau d'éducation bas, moyen ou élevé peuvent participer aux programmes de Fepade et améliorer ainsi leur accès au marché du travail.

Le prêt de la SII—le premier prêt octroyé à un organisme d'enseignement en El Salvador—aidera à construire un nouveau campus aux abords de San Salvador, sur un terrain donné par le gouvernement salvadorien. Le projet créera plus de trente postes d'enseignement.

Prêt : 5 millions de dollars
Coût total du projet : 11,8 millions de dollars

ÉQUATEUR

Aquamar S.A., une entreprise d'aquaculture qui est passée de l'élevage des crevettes à la production de tilapia, a commencé à exporter des tilapias frais et congelés vers les États-Unis en 1998 et est vite devenue un leader sur ce marché. Les exportations de tilapia ont triplé sur ce marché à forte croissance et les restrictions techniques et en espace d'Aquamar rendent nécessaire la construction d'une nouvelle usine de transformation. Cette nouvelle usine ultramoderne permettra d'utiliser plus efficacement la matière première et d'augmenter la valeur ajoutée de la production supplémentaire. Cette petite entreprise équatorienne pourra ainsi offrir un produit de haute qualité sur le marché des États-Unis et mieux faire face à la concurrence des entreprises d'autres pays. La totalité de la production supplémentaire générée par ce projet sera exportée. Ce projet devrait créer près de 600 emplois directs.

Prêt SII : 1,5 million de dollars
Prêt LAAD : 1 million de dollars

HONDURAS

Granjas Marinas Larvicultura, S.A. de C.V. (GM) fait partie d'une société entièrement intégrée connue sous le nom de Grupo Granjas Marinas qui possède et exploite deux fermes d'élevage de crevettes et une division de recherche. GM produit et fournit des crevettes blanches postlarves aux entreprises du groupe et à des tiers. Le produit du prêt obtenu en vertu d'un accord de délégation de crédit entre la SII et LAAD remplacera un prêt à court terme qu'avait obtenu GM pour financer l'expansion d'une alevinière de crevettes ; le prêt apportera également un fonds de roulement permanent complémentaire.

MEXIQUE

Prêt : à concurrence de
10 millions de dollars
Coût total du projet : 21,5 millions de dollars

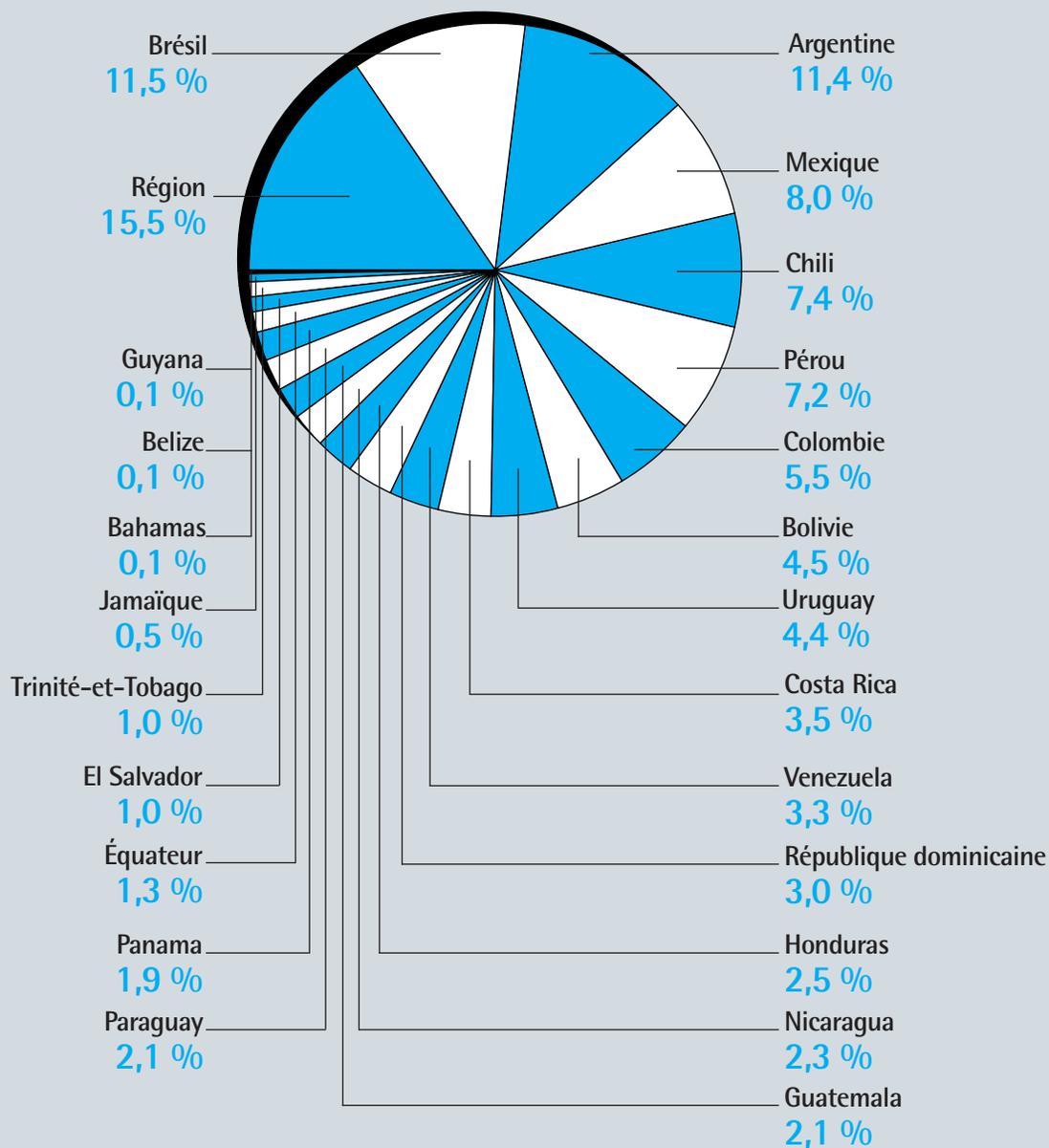
Instituto Superior Autónomo del Occidente, A.C. – UNIVA offre des services d'enseignement dans diverses villes mexicaines des états de Michoacán, Jalisco et Sinaloa. UNIVA ne dispose de son propre campus qu'à Guadalajara ; dans les autres villes, UNIVA utilise des bâtiments loués. Ses services visent en particulier les classes moyennes et ouvrières, et les horaires offerts ainsi que le coût des études sont adaptés pour ceux qui combinent travail et études.

Le projet consiste à construire et équiper la première phase de trois nouveaux campus, ainsi qu'à construire une bibliothèque et une aire de parking sur le campus de Guadalajara.

C'est le premier prêt de la SII en faveur du secteur de l'éducation au Mexique. L'éducation est un secteur économique crucial pour le développement car il crée une main d'œuvre qualifiée qui ajoute de la valeur à la production dans un monde où l'innovation et la connaissance sont toujours mieux récompensées. Avec ce prêt, la SII offrira un financement à long terme à des conditions appropriées en

Répartition, par pays, de la valeur globale nette des projets approuvés

(Au 31 décembre 2002)



faveur d'un secteur pour lequel, par le passé, les banques privées n'ont montré que peu d'intérêt. Il convient d'ajouter que le projet créera dans la région centrale du Mexique quelque 480 emplois directs et 25 emplois indirects.

Prêt SII : 1 million de dollars
Prêt LAAD : 1 million de dollars

NICARAGUA

Industria Gemina, S.A. est une petite entreprise nicaraguayenne qui a des boulangeries au Nicaragua et au Honduras et axe sa gamme de produits sur le segment de marché à bas revenus. L'entreprise a commencé à exporter de la farine de blé vers le Costa Rica et le Honduras et prévoit de s'étendre vers El Salvador. Les 2 millions de dollars de financement qu'elle recevra dans le cadre de l'accord de délégation de crédit SII/LAAD l'aideront à réduire le montant de ses intérêts, à améliorer son niveau de liquidité et à créer 25 emplois permanents. Le coût total du projet Gemina est de 2 millions de dollars.

Le système de traitement de Gemina a été conçu de manière à protéger l'environnement : les sous-produits de blé et de riz sont vendus aux fabricants d'aliments pour animaux et aux producteurs de poulets.

Prêt : à concurrence de
3 millions de dollars
Coût total du projet : 9,4 millions de dollars

PANAMA

Térmica del Noreste, S.A. (Ternor) achètera et modernisera 13 petites centrales électriques situées au nord-est du Panama. Ternor vend de l'énergie à Elektra, société privée de distribution ayant une concession pour fournir de l'électricité dans cette région du pays.

Après avoir acheté les centrales électriques, Ternor prévoit de remplacer l'équipement gazole existant par de l'équipement de fuel lourd (fuel de soute) dans la plus grande centrale, qui représente près de 45 % de l'électricité totale produite par l'entreprise. Ce changement de technologie permettra d'améliorer l'efficacité énergétique, de réduire les dépenses de fuel et de maintenance et de fiabiliser le système. Le projet comprend également le déménagement d'une centrale électrique d'une zone urbaine vers une zone industrielle.

Le prêt de la SII permettra à Térmica del Noreste de créer plus de 80 emplois permanents.

Prêt : 2 millions de dollars
Montant maximum
des sous-prêts : 500 000 dollars

PÉROU

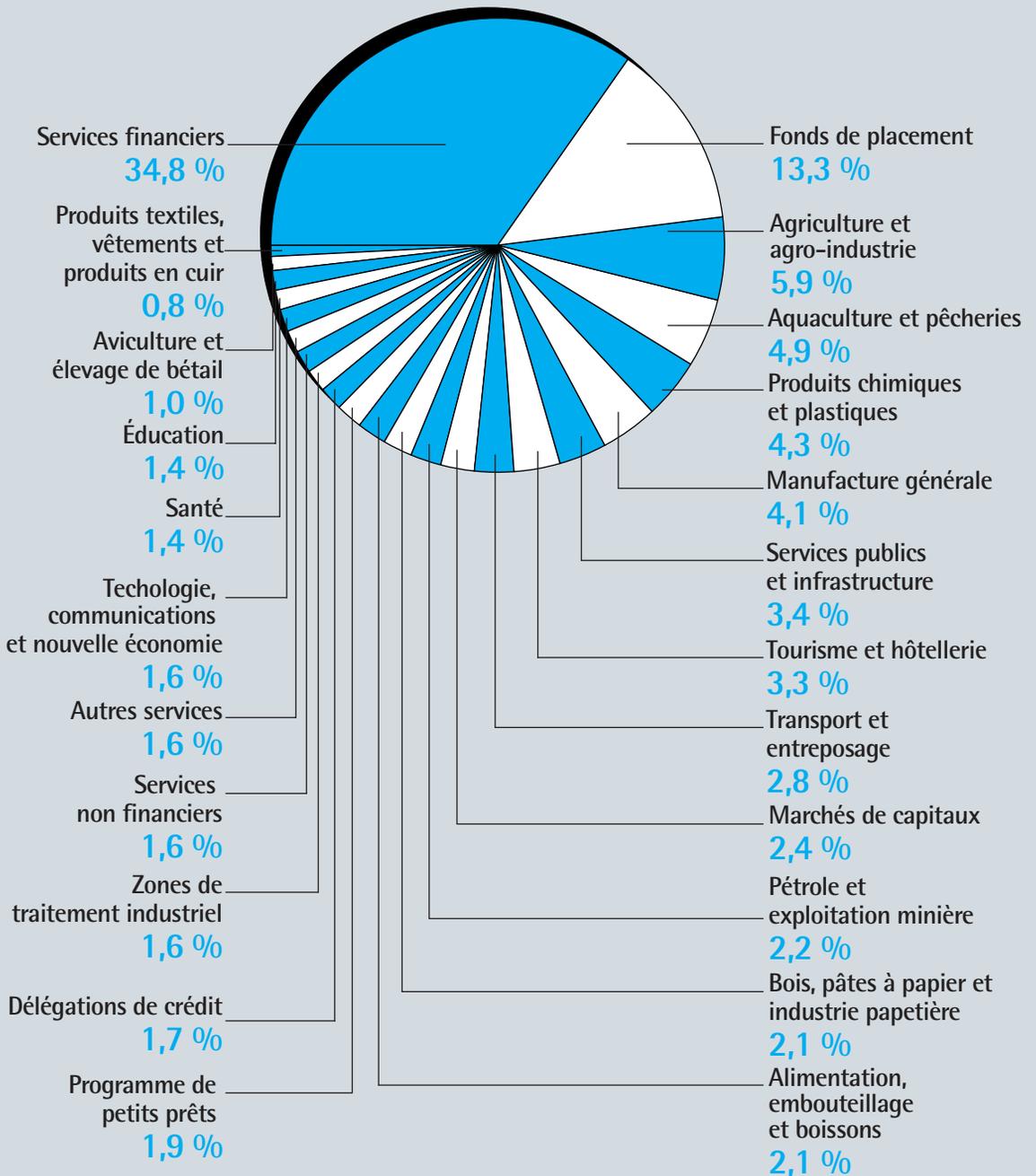
Banco Interamericano de Finanzas (BIF) utilisera le produit du prêt de la SII pour offrir des financements à moyen et long terme à de petites et moyennes entreprises péruviennes cherchant à moderniser et/ou étendre leurs opérations. BIF prévoit d'identifier les petites et moyennes entreprises qui opèrent dans les secteurs du commerce de détail, des communications, de la manufacture, des services et des transports. Les petites et moyennes entreprises exportatrices, qui génèrent d'importantes quantités de devises, seront prioritaires pour l'obtention de ces prêts.

Prêt : 10 millions de dollars
Coût total du projet : 26,9 millions de dollars

Quimpac S.A., un fabricant péruvien de produits chimiques, de sel et de papier, est un producteur important de chlore et de soude caustique en Amérique du Sud et le principal fabricant de sel et de rouleaux de papier au Pérou. La société prévoit d'investir dans l'infrastructure, les machines et l'équipement pour remplacer des biens obsolètes, réduire ses coûts de

Répartition, par secteur, du financement global net approuvé

(Au 31 décembre 2002)



fabrication, améliorer les conditions environnementales et mieux utiliser sa puissance installée.

Avec l'aide du prêt de la SII, Quimpac augmentera sa capacité de production et améliorera la qualité de ses produits. Les nouveaux investissements permettront également à l'entreprise d'introduire de nouveaux sous-produits de chlore sur les marchés de produits chimiques d'Amérique latine et d'accroître ses ventes à l'exportation. Il convient de signaler que 45 % des investissements prévus seront réservés à des améliorations au niveau de l'environnement, ce qui augmentera la sécurité et réduira le volume des déchets.

Le projet aidera à créer environ 40 emplois directs et 200 emplois temporaires indirects, et utilisera, dans une large mesure, des matières premières et des services locaux.

Prêt : 8,5 millions de dollars
Coût total du projet : 16,3 millions de dollars

Sindicato Energético S.A. (SINERSA), un producteur d'énergie hydroélectrique, construira et exploitera la centrale hydroélectrique de Poechos d'une capacité de 15,4 mégawatts. L'énergie produite sera vendue à Electronoroeste S.A. (ENOSA), qui détient la concession de distribution d'électricité dans le nord-ouest du Pérou.

Près de 50 % des habitants de la zone que dessert ENOSA n'ont pas l'électricité. Il est prévu de construire trois petits réseaux de distribution qui seront alimentés directement par Poechos. Ces petits réseaux devraient bénéficier à plus de 20 000 habitants de la région.

Le prêt de 8,5 millions de dollars de la SII est structuré sous forme d'un prêt A et d'un prêt B. La SII apportera 6 millions de dollars au titre du prêt A et la Corporación Interamericana para el Financiamiento de Infraestructura (institution financière soutenue par la SII) apportera les 2,5 millions de dollars du prêt B.

Prêt : 5 millions de dollars
Coût total du projet : 18,7 millions de dollars

Tecnofil S.A. agrandira et modernisera ses installations de fabrication de produits en cuivre ; grâce à des chaînes de production plus efficaces, la société pourra augmenter son volume de ventes et accroître ses exportations annuelles de quelque 14 millions de dollars. Tecnofil a déjà obtenu la certification ISO 9000 pour tous ses processus et produits et devrait recevoir la certification environnementale ISO 14000 début 2003.

Le prêt de la SII aidera également Tecnofil à se maintenir en tant qu'entreprise viable qui emploie plus de 250 personnes et utilise une grande quantité de ressources locales. Tecnofil verse près de 2,5 millions de dollars par an en salaires et avantages sociaux. De plus, grâce au projet, le recours de la société aux matières premières locales passera de quelque 21,5 millions à 28,5 millions de dollars par an.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Prêt : 5 millions de dollars
Coût total du projet : 17,9 millions de dollars

Abco S.A. construira une cimenterie dans de nouvelles installations situées à 98 km au sud-ouest de Saint-Domingue. Le processus de fabrication consistera à broyer du mâchefer importé avec du gypse produit localement. Dans une phase ultérieure, l'entreprise installera aussi un four et produira son propre mâchefer.

La mise en opération d'une nouvelle cimenterie aidera à rétablir l'équilibre entre la demande et la production en République dominicaine qui, en 2001, a importé 11 % du

Portefeuille des engagements cumulatifs, total

(Au 31 décembre 2002 – millions de dollars des États-Unis)



- Prêts SII
- Prises de participation SII
- Participations
- Décaissements SII
- Décaissements SII et participants

ciment utilisé cette année là. L'usine rendra ainsi possible le remplacement d'une partie de ces importations par de la production locale, ce qui aura pour résultat une économie de devises. En outre, en fournissant une importante matière première au secteur de la construction, le projet créera 95 emplois directs dans une activité économique à forte intensité de main d'œuvre.

Prêt : 5 millions de dollars
Coût total du projet : 10,1 millions de dollars

VENEZUELA

Vasos Venezolanos, C.A. et Inversiones Selva S.A. fabriquent des produits jetables, tant en plastique thermoformé qu'en papier, tels que des pailles, des verres et des trouses d'admission pour hôpitaux.

Le prêt de la SII aidera à préserver la viabilité économique et financière de ces entreprises en leur permettant de refinancer leur dette à court terme, de financer un fonds de roulement permanent pour soutenir la croissance des ventes, d'augmenter leur capacité de stockage et de centraliser une grande partie de leurs opérations administratives. Le prêt apportera également du financement à long terme à ces entreprises qui cherchent à augmenter leur part du marché à l'exportation et les aidera à préserver plus de mille emplois.

Estimation de l'impact économique des projets approuvés actifs (en millions de dollars US)^{1/} Au 31 décembre 2002

	Nombre de projets actifs	Nombre de pays	Coût du projet	PARTICIPATION DE LA SII			Recettes annuelles en devises ^{2/}	Valeur ajoutée annuelle	Emplois créés
				Prêts	Participations	Total			
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DIRECT	63	20	1 121	332,7	11,2	343,9	756,0	691	46 191
INTERMÉDIAIRES FINANCIERS ET FONDS D'INVESTISSEMENT	70	16	3 552	243,0	168,1	411,03	1 495	3 758	161 888
TOTAL	133	21	4 673	575,7	179,2	754,9	2 250,9	4 449	208 079

^{1/} Projets approuvés, déduction faite des projets abandonnés ou annulés.

^{2/} Comprend la valeur estimée des exportations et des substitutions d'importations.

Opérations approuvées en 2002*

(En millions de dollars des États-Unis, sauf la création d'emplois)

Pays	Projets approuvés	Secteur	Montant brut prêt	Montant brut particip.	Total	Coût approximatif du projet	Valeur ajoutée annuelle	Recettes annuelles en devises	Emplois créés
Belize	FRESH CATCH BELIZE LIMITED	Aquaculture et pêcheries	1,0	0,0	1,0	4,2	15,0	17,2	120
Brésil	ALE	Services non financiers	6,0	0,0	6,0	33,7	3,0		2 000
Chili	SUBSOLE	Agriculture et agro-industrie	7,0	0,0	7,0	18,4	21,0	21,2	4 590
Colombie	BANCO DE BOGOTÁ	Services financiers	10,0	0,0	10,0	25			
El Salvador	FUNDACIÓN EMPRESARIAL PARA EL DESARROLLO	Éducation	4,3	0,0	4,3	8,9	4,3		35
Équateur	AQUAMAR	Aquaculture et pêcheries	5,0	0,0	5,0	11,8	5,0	32,0	1 591
Honduras	GRANJAS MARINAS LARVICULTURA	Agriculture et agro-industrie	1,5	0,0	1,5	2,5			
Mexique	UNIVERSIDAD DEL VALLE DE ATEMAJAC	Éducation	10,0	0,0	10,0	21,5	30,0		505
Nicaragua	GEMINA	Agriculture et agro-industrie	1,0	0,0	1,0	2,0	28,0	39,5	25
Panama	TÉRMICA DEL NORESTE	Services publ. et infrastruct.	3,0	0,0	3,0	9,4	5,0		81
Pérou	QUIMPAC	Prod. chimiques et plastiques	10,0	0,0	10,0	26,9	12,0	9,0	240
Pérou	SINERSA	Services publ. et infrastruct.	8,5	0,0	8,5	16,3	4,0		112
Pérou	TECNOFIL	Manufacture générale	5,0	0,0	5,0	18,7	16,0	12,5	
Pérou	BANCO INTERAMERICANO DE FINANZAS	Services financiers	2,0	0,0	2,0	5			
Région A/B/C et D	SULEASING INTERNACIONAL	Services financiers	10,0	0,0	10,0	25			
Région C/D	PROBA, L.P. FUNDS	Fonds de placement	0,0	6,0	6,0	60,0			
Région C/D	AUREOS	Fonds de placement	0,0	3,0	3,0				
Région C/D	PROGRAMME PETITS PRÊTS	Programme petits prêts	20,0	0,0	20,0				
République dominicaine	ABCO	Autres services	5,0	0,0	5,0	17,9	15,0	30,0	95
Venezuela	VASOS VENEZOLANOS, C.A.	Prod. chimiques et plastiques	5,0	0,0	5,0	10,1	10,0	63,4	
	20		114,3	9,0	123,3	317,3	168,3	224,8	9 394

* Y compris les opérations par le biais de délégations de crédit.

Opérations effectuées au travers de fonds d'investissement en 2002

La SII canalise ses prises de participations principalement au travers de fonds d'investissement privés avec lesquels elle est partenaire. Les objectifs du programme de la SII en ce qui concerne les fonds d'investissement de capital privé sont

- de maximiser la valeur ajoutée pour les petites et moyennes entreprises de la région en travaillant avec des gestionnaires disposant d'une solide expérience pratique
- de promouvoir le flux de capitaux à long terme vers la région et de canaliser les participations privées au capital vers d'autres investisseurs institutionnels
- de minimiser son propre risque de portefeuille par le biais de la diversification

Depuis 1989, la SII a approuvé 41 prises de participation dans des fonds d'investissements pour un montant total de 215 millions de dollars. Ces fonds ont une capitalisation globale de 2,2 milliards de dollars. La SII a versé un montant total de 98 millions de dollars à 171 entreprises dans 19 pays de la région par le biais de fonds d'investissement.

Le portefeuille de la SII compte actuellement 23 fonds actifs avec un total d'engagements de 141 millions de dollars. On trouvera ci-après un résumé des projets qui ont reçu un financement de la SII en 2002 par le biais des fonds d'investissement suivants : Advent Latin America, Baring Private Equity Fund, Caribbean Investment Fund, Communications Equity Partner, Compass Capital Fund, Latin Health Care, Multinational Investment Fund et Scudder Latin America Power II.

Montant investi par le fonds : Participation de la SII au montant investi :	400 000 dollars 38 000 dollars	Une brasserie jamaïcaine disposant d'un réseau étendu de fabrication et de distribution à la Jamaïque. L'opération représente la première tranche d'un investissement important destiné à soutenir la croissance et l'expansion de cette entreprise.
Montant investi par le fonds : Participation de la SII au montant investi :	685 000 dollars 15 894 dollars	Aux Bahamas, un distributeur en gros de thés spéciaux destinés à l'exportation, tout particulièrement vers les États-Unis. Cette opération renforcera l'image de marque de cette entreprise qui cherche à gagner des parts de marché.
Montant investi par le fonds : Participation de la SII au montant investi :	1 210 000 dollars 18 699 dollars	A la Jamaïque, une chaîne de restaurants à thème qui cherche à renforcer son image de marque dans les segments restauration, plats à emporter, services de traiteur et repas congelés, et à établir plusieurs points de vente dans les Caraïbes.
Montant investi par le fonds : Participation de la SII au montant investi :	1 300 000 dollars 161 554 dollars	Un leader péruvien du marché du stockage de documents associé à une opération de coentreprise pour l'Amérique latine.
Montant investi par le fonds : Participation de la SII au montant investi :	2 530 000 dollars 400 000 dollars	Une entreprise qui dispose des droits de concession pour la gestion des espaces commerciaux et de bureaux dans plusieurs aéroports internationaux du Mexique. L'entreprise offre également des prestations de services dans lesdits aéroports, comme le transport du terminal à l'avion, et détient une petite participation dans une firme qui exploite des restaurants dans plusieurs aéroports.

Approbations, engagements et décaissements*

(Au 31 décembre 2002 - millions de dollars des États-Unis)

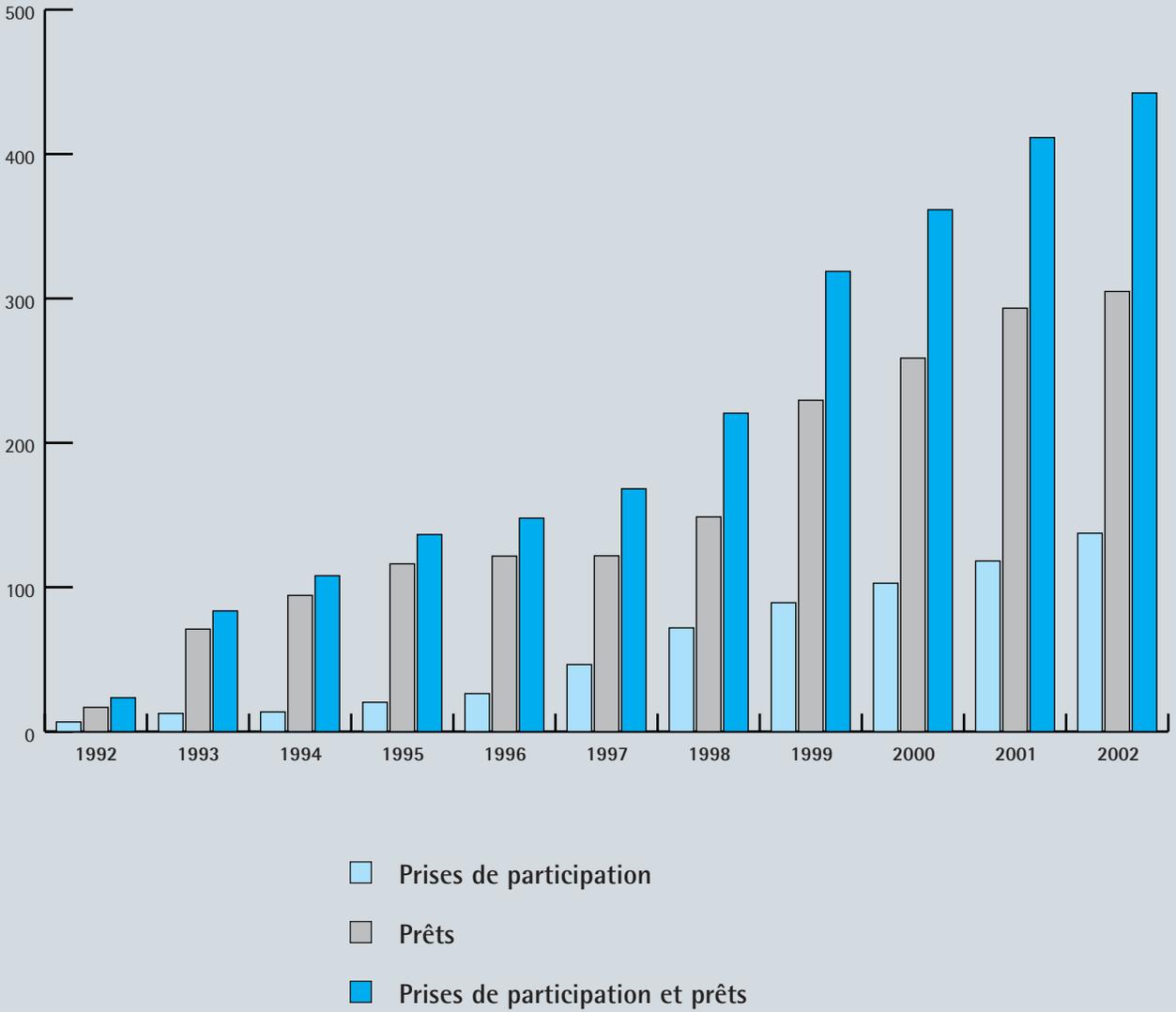
Pays	Nombre de projets	Approbations brutes			Engagements nets			Décaissements		
		Prêts	Particip.	Prêts et Particip.	Prêts	Particip.	Prêts et Particip.	Prêts	Particip.	Prêts et Particip.
Argentine	27	143,7	11,0	154,7	111,0	8,8	119,8	111,0	8,8	119,8
Bahamas	2	6,0	0,0	6,0	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0
Barbade	1	0,0	4,0	4,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Belize	1	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	1,0
Bolivie	12	52,6	1,9	54,5	46,3	1,3	47,6	46,3	1,3	47,6
Brésil	27	147,3	18,5	165,8	107,7	13,0	120,7	84,1	13,0	97,1
Chili	16	60,3	30,3	90,7	44,3	24,1	68,5	40,8	21,2	62,0
Colombie	15	73,2	12,9	86,0	38,0	9,5	47,5	38,0	9,5	47,5
Costa Rica	9	43,7	1,5	45,2	36,0	0,5	36,5	36,0	0,5	36,5
El Salvador	4	8,4	4,5	12,9	4,0	2,0	6,0	4,0	2,0	6,0
Équateur	10	36,3	2,5	38,8	12,3	1,8	14,1	12,3	1,8	14,1
Guatemala	8	46,1	0,5	46,6	22,1	0,0	22,1	18,9	0,0	18,9
Guyana	2	3,3	0,0	3,3	0,8	0,0	0,8	0,8	0,0	0,8
Haïti	1	1,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Honduras	11	52,4	1,0	53,4	25,4	0,0	25,4	24,4	0,0	24,4
Jamaïque	6	19,3	1,5	20,8	5,6	0,0	5,6	5,6	0,0	5,6
Mexique	25	97,0	45,3	142,2	56,8	27,3	84,1	42,9	19,3	62,3
Nicaragua	9	29,8	1,4	31,2	23,0	0,9	23,9	22,0	0,9	22,9
Panama	5	20,0	0,0	20,0	20,0	0,0	20,0	19,4	0,0	19,4
Paraguay	6	25,6	0,0	25,6	21,9	0,0	21,9	18,3	0,0	18,3
Pérou	21	116,0	10,8	126,8	64,3	4,5	68,8	51,2	4,5	55,7
Région	30	76,2	153,0	229,2	25,0	101,5	126,5	8,1	79,9	88,1
République dominicaine	9	55,6	0,0	55,6	26,9	0,0	26,9	26,9	0,0	26,9
Trinité-et-Tobago	4	17,5	2,8	20,3	9,6	0,6	10,2	9,6	0,6	10,2
Uruguay	12	55,1	6,2	61,3	40,0	6,0	46,1	31,0	6,0	37,1
Venezuela	11	56,8	4,7	61,5	34,5	0,0	34,5	27,0	0,0	27,0
	284	\$1 244,0	\$314,3	\$1 558,3	\$777,6	\$201,9	\$979,5	\$680,7	\$169,5	\$850,1

* Y compris les opérations par le biais de délégations de crédit.

<p>Montant investi par le fonds : 2 960 000 dollars Participation de la SII au montant investi : 560 000 dollars</p>	<p>Une entreprise de télécommunications mexicaine qui crée, développe, entretient et exploite l'infrastructure nécessaire pour l'interconnexion, le service et les installations de télécommunications publiques dans des domaines tels que la téléphonie, la transmission de données, la télévision par câble et les services à valeur ajoutée.</p>
<p>Montant investi par le fonds : 3 420 000 dollars Participation de la SII au montant investi : 208 009 dollars</p>	<p>Une entreprise mexicaine qui fabrique, emballe et distribue des produits sous marque de viande, de basse cour et de fruits de mer congelés ou réfrigérés. L'entreprise, qui dispose de sa propre force de vente et de sa propre infrastructure de distribution, distribue la plupart de ses produits directement aux principales chaînes de supermarchés de tout le Mexique.</p>
<p>Montant investi par le fonds : 3 520 000 dollars Participation de la SII au montant investi : 521 923 dollars</p>	<p>Un fournisseur de gaz de pétrole liquéfié et de gaz industriel à la Jamaïque, par le biais d'une coentreprise distributrice de gaz domestique à la Trinité-et-Tobago. La société vend du gaz par le biais d'usines de remplissage dont elle est propriétaire ou qui sont sous franchise, et qui sont réparties dans toute la Jamaïque. Elle dispose d'un réseau étendu de concessionnaires dans toute l'île.</p>
<p>Montant investi par le fonds : 3 650 000 dollars Participation de la SII au montant investi : 37 375 dollars</p>	<p>A la Jamaïque, un fabricant de café instantané en poudre et d'autres produits de petit déjeuner. Le fonds s'attend à ce que son investissement permette d'améliorer les canaux de distribution et de renforcer l'image de marque, la qualité des produits et la présentation pour lancer un mélange jamaïcain sur le marché de l'exportation.</p>
<p>Montant investi par le fonds : 3 650 000 dollars Participation de la SII au montant investi : 682 501 dollars</p>	<p>Une société de holding à la Trinité-et-Tobago qui aura des prises de participation dans quatre sociétés des Caraïbes, appartenant aux secteurs des produits pour la construction et de l'extrusion de l'aluminium.</p>
<p>Montant investi par le fonds : 4 010 000 dollars Participation de la SII au montant investi : 100 000 dollars</p>	<p>Un opérateur de téléphonie locale offrant une infrastructure et des services de télécommunications, y compris des liaisons téléphoniques et Internet, aux locataires d'un immeuble commercial au Brésil.</p>
<p>Montant investi par le fonds : 5 000 000 dollars Participation de la SII au montant investi : 934 933 dollars</p>	<p>Une partie d'un consortium qui comprend la direction générale de l'entreprise, pour participer au rachat par la direction d'une participation majoritaire dans une chaîne hôtelière « tout compris » à la Barbade.</p>
<p>Montant investi par le fonds : 5 360 000 dollars Participation de la SII au montant investi : 84 878 dollars</p>	<p>Une entreprise péruvienne qui cherche à construire un réseau de stockage commercial pour les entreprises sud-américaines, avec pour but d'offrir des prestations de service dans le domaine de la maintenance des archives commerciales et des documents démographiques, de l'archivage, de la localisation et de la rotation des copies de sécurité ainsi que des services complémentaires comme des services de conseils et d'imageage.</p>

Financement décaissé par le biais de fonds de placements et d'intermédiaires financiers

Millions de dollars des États-Unis



Montant investi par le fonds :	11 100 000 dollars	Une entreprise mexicaine de mise en bouteilles pour une marque internationale ainsi que pour des boissons non alcoolisées régionales. La société possède quatre usines.
Participation de la SII au montant investi :	100 000 dollars	
Montant investi par le fonds :	11 200 000 dollars	Une centrale thermique en construction qui fournira de l'électricité dans un état du nord-est du Brésil.
Participation de la SII au montant investi :	729 732 dollars	
Montant investi par le fonds :	24 000 000 dollars	Un groupe indépendant d'installations de production d'électricité au Mexique, d'une capacité totale de 72 mégawatts. L'investissement a commencé en 2001 en tant que projet nouveau. Le démarrage de l'exploitation commerciale est prévu pour 2005.
Participation de la SII au montant investi :	186 641 dollars	

Pays d'origine et valeur totale cumulée des biens contractés, 1989–2002 (en milliers de dollars des États-Unis)

Allemagne	71 165
Argentine	289 148
Autriche	358
Bahamas	2 612
Barbade	3 000
Bolivie	10 252
Brésil	167 220
Chili	133 945
Colombie	24 493
Costa Rica	69 458
Danemark	8 038
El Salvador	14 697
Équateur	21 037
Espagne	18 631
États-Unis	369 974
Finlande	2 240
France	12 717
Guatemala	49 241
Guyana	600
Honduras	56 408
Israël	11 467
Italie	38 803
Jamaïque	4 940
Japon	16 142
Mexique	96 844
Nicaragua	23 043
Norvège	7 521
Panama	13 652
Paraguay	5 297
Pays-Bas	35 084
Pérou	67 875
Régional	14 530
République dominicaine	30 043
Suède	677
Suisse	11 658
Trinité-et-Tobago	1 000
Uruguay	63 371
Venezuela	37 281
Total	1 804 460

Sous-prêts effectués par les intermédiaires financiers locaux en 2002

Les intermédiaires financiers locaux qui rétrocèdent les prêts de la SII peuvent accorder de plus petits prêts à des entreprises plus petites que la SII ne pourrait le faire directement. Ce type de prêt a également un effet multiplicateur important car les établissements de prêt ont l'obligation de réinvestir le produit des sous-prêts à mesure que ces derniers sont remboursés.

Depuis 1989, la SII a approuvé 82 prêts en faveur d'intermédiaires financiers locaux pour un montant total de 506 millions de dollars. Ces intermédiaires financiers ont à leur tour accordé des sous-prêts pour un montant total de 633 millions de dollars à plus de 3 400 petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes.

On trouvera ci-après un récapitulatif des projets qui ont reçu un financement de la SII au travers d'intermédiaires financiers en 2002.

Total des sous-prêts en 2002 :
22, pour un montant de 1 770 000 dollars

Au Pérou, América Leasing a reçu en 2001 un prêt de 5 millions de dollars qui sera utilisé pour financer des petites et moyennes entreprises au moyen de contrats de location-financement à moyen et long termes pour des projets de modernisation et/ou d'expansion.

Total des sous-prêts en 2002 :
7, pour un montant de 2 240 000 dollars

En Bolivie, Banco Económico a reçu un prêt de 5 millions de dollars de la SII en 1998. La banque en rétrocède le produit à des petites et moyennes entreprises productives dans les secteurs agro-industriel, manufacturier et industriel. Banco Económico offre également des prêts de fonds de roulement à court terme et de financement des transactions commerciales.

Total des sous-prêts en 2002 :
2, pour un montant de 426 000 dollars

Au Costa Rica, Banco Improsa S.A. offre des prestations de services à vocation commerciale internationale. Elle se sert du prêt de 6 millions de dollars reçu de la SII en 2000 pour satisfaire la demande de petites et moyennes entreprises du Costa Rica pour des prêts à long terme libellés en dollars.

Total des sous-prêts en 2002 :
3, pour un montant de 1 630 000 dollars

Au Costa Rica, Banco Interfin utilise le prêt de 6 millions de dollars reçu de la SII en 1998 pour offrir des financements à terme à des petites et moyennes entreprises costa-ricaines, notamment des exportatrices de produits non traditionnels. Banco Interfin offre aussi des services de baux d'équipements commerciaux et industriels et des prestations de services bancaires d'investissement.

Total des sous-prêts en 2002 :
3, pour un montant de 889 938 dollars

Banco Intercontinental Leasing, en République dominicaine, offre du financement de baux, tant en monnaie locale qu'en dollars des États-Unis. La banque a reçu en 1996 un prêt de 3 millions de dollars de la SII.

Total des sous-prêts en 2002 :
8, pour un montant de 4 260 000 dollars

Banco Popular Dominicano C.A. a reçu de la SII en 2000 un prêt A pour un montant de 10 millions de dollars et un prêt B pour un montant de 19 millions de dollars qu'elle utilise pour financer des petites et moyennes entreprises dominicaines, notamment exportatrices.

Total des sous-prêts en 2002 : 1, pour un montant de 335 000 dollars	Au Nicaragua, Banco Uno (ex-Banexpo) a reçu de la SII en 1999 un prêt de 5 millions de dollars pour faire des rétrocessions à des petites et moyennes entreprises.
Total des sous-prêts en 2002 : 384, pour un montant de 6 400 000 dollars	Au Chili, Delta Leasing Habitacional propose des contrats de location-financement de logements sociaux ou à loyer modéré en se servant des fonds d'un prêt de 7 millions de dollars que la SII a approuvé en 2000. La titrisation du portefeuille de prêts au logement et la vente de titres garantis par des créances hypothécaires sont d'autres sources de financement.
Total des sous-prêts en 2002 : 1, pour un montant de 300 000 dollars	Au Honduras, Banco Financiera Centroamericana, S.A. utilise le prêt de 4 millions de dollars reçu de la SII en 2000 pour financer des petites et moyennes entreprises, notamment dans les secteurs de l'industrie, de la manufacture, de la construction et de l'agroindustrie.
Total des sous-prêts en 2002 : 24, pour un montant de 3 300 000 dollars	PLG Capital Partners (ex-El Camino Resources de América Latina), un fonds régional qui couvre le Costa Rica, le Guatemala, El Salvador et d'autres pays d'Amérique centrale, utilise un prêt de 15 millions de dollars reçu de la SII en 1996 pour offrir des préfinancements pour des prêts qui à leur tour servent à acheter de l'équipement et à conclure des accords de location-exploitation avec de petites et moyennes entreprises.

La gouvernance des entreprises en Amérique latine et dans les Caraïbes : un grand défi

Professeur Florencio López-de-Silanes

Yale University et National Bureau of Economic Research

Pourquoi observe-t-on de telles différences de taille, de portée et de valorisation des marchés financiers ? Pourquoi, par exemple, les marchés des actions sont-ils tellement plus étoffés en Afrique du Sud qu'au Mexique ou au Pérou ? Pourquoi tant d'entreprises se sont-elles introduites en bourse en Inde et à Hong Kong en 1995 alors que pas une seule ne l'a fait au Brésil ou en Uruguay ou au Venezuela cette année là ? Et pourquoi des pays comme la Nouvelle-Zélande ont-ils de grands marchés du crédit alors que l'Argentine et la Colombie n'en ont pas ?

Selon le cadre simple de Modigliani-Miller (Modigliani et Miller, 1958), la taille des marchés financiers est uniquement déterminée par les flux de trésorerie qui échoient aux investisseurs. En gros donc, elle devrait être proportionnelle au produit national brut (PNB). Pour expliquer les grandes différences de taille des marchés financiers de pays ayant des PNB similaires, nous devons reconnaître que les titres ont une valeur supérieure aux flux de trésorerie qu'ils représentent puisqu'ils confèrent aux investisseurs l'exercice de certains droits, dont celui de percevoir des dividendes et également celui d'exercer un certain contrôle sur la gestion de l'entreprise par le biais du processus de vote. De même, une dette ne permet pas uniquement aux créanciers de recevoir des paiements d'intérêt mais aussi de récupérer leur nantissement en cas de faillite de l'entreprise.

La séparation de la propriété et du contrôle peut avoir un impact important sur la taille des marchés financiers si nous nous écartons des hypothèses de Modigliani-Miller et prenons en compte l'existence des coûts de délégation. Pour prendre un exemple extrême, le capital externe n'aurait aucune valeur si les actionnaires n'avaient pas le droit de contrôle nécessaire pour obliger la direction à verser des dividendes et, dans la même veine, les créanciers ne seraient pas disposés à prêter de l'argent, à quelque taux que ce soit, s'ils n'avaient pas le droit de contrôle voulu pour sanctionner les débiteurs qui manquent à leurs

obligations financières. Tant les investisseurs que la direction tireraient avantage de l'élimination des conflits de délégation s'ils pouvaient rédiger un contrat complet précisant ce que la direction doit faire des fonds et comment elle doit les restituer aux investisseurs dans n'importe quel pays du monde. Un tel contrat n'est évidemment pas possible en pratique et c'est pourquoi la direction dispose d'une certaine liberté de manœuvre (Grossman et Hart, 1986). Or cette liberté de manœuvre, bien qu'elle soit efficace pour résoudre la séparation de la propriété et du contrôle, peut aussi être utilisée, malheureusement, pour évincer les investisseurs par expropriation directe, par l'établissement de prix de transfert ou encore par le dépouillement des actifs.

Dans le contexte de l'expropriation, la législation et la manière dont elle est appliquée sont les éléments clés permettant d'expliquer pourquoi les marchés financiers de certains pays sont beaucoup plus développés que d'autres : il est en effet évident que la différence considérable d'un pays à l'autre est à la mesure de la protection juridique accordée aux investisseurs. Par exemple, dans un pays typique d'Amérique latine ou des Caraïbes, l'actionnaire dispose d'un ensemble de droits très différent de celui dont bénéficie un actionnaire au Royaume-Uni ou aux États-Unis et ses moyens de recours y sont sensiblement moindres.

Selon la théorie de la législation, les marchés financiers plus importants seraient dans les pays où les coûts d'encadrement sont restreints par les lois et les institutions créées pour faciliter leur application. Dans leur étude de 1998, La Porta et al. présentent une évaluation systématique des droits des investisseurs et de la qualité de leur application dans 49 pays ; et, dans leurs études de 1997, 1998 et 1999, ils établissent le lien entre les institutions de droit et la taille et la portée des marchés financiers, et entre ces dernières et la concentration du capital des entreprises partout dans le monde.

Les graphiques 1 et 2, fondés sur les données de La Porta *et al.* (1998 et 2002), montrent qu'il y a un lien entre la protection des investisseurs et l'activité des marchés, mesurée en fonction de la

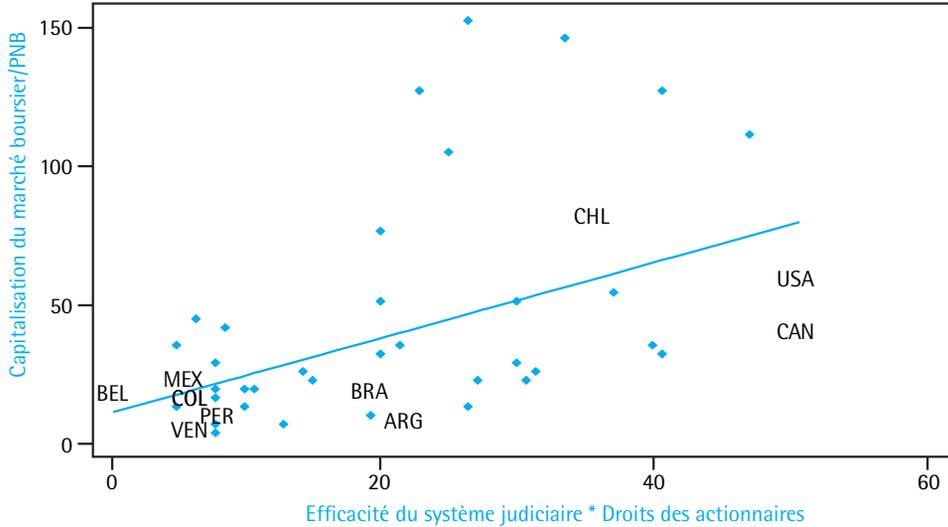
valeur de toutes les entreprises cotées en bourse par rapport à l'économie (ordonnée). Parce que les droits des investisseurs ne sont pas uniquement déterminés par la législation, l'abscisse du premier graphique tient compte de la qualité de l'application de la législation. Le deuxième graphique montre aussi que les normes comptables des différents pays sont de puissants indicateurs prévisionnels de la taille des marchés financiers, ce qui corrobore l'importance que revêtent la divulgation des informations et la transparence et met en lumière la cause de la vague de scandales financiers qui se sont déclarés récemment aux États-Unis et ailleurs en matière de gouvernance des entreprises.

Le problème de la mauvaise gouvernance des entreprises est, en dernière analyse, que les entreprises elles-mêmes en souffrent. Comme le montrent les graphiques, la législation et son application importent, ce qui signifie que les pays qui offrent aux chefs d'entreprise de meilleures conditions de financement externe devraient avoir des marchés financiers plus étoffés et à valeur plus élevée. D'un autre côté, dans les pays qui offrent une moindre protection aux investisseurs, les entreprises ont un accès plus restreint au capital et lorsqu'elles l'obtiennent, le coût correspondant est plus élevé parce que leur valorisation est moindre que celle d'entreprises similaires implantées dans des pays offrant une bonne protection dans ce domaine.

Comme les graphiques le montrent clairement, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes offrent, en général, un environnement juridique peu attirant pour les investisseurs. Les droits des investisseurs et la manière dont sont appliquées les lois sont à la traîne derrière presque partout ailleurs. Il s'ensuit que les marchés financiers de ces pays sont excessivement faibles et étroits.

Il est clair que l'amélioration de la gouvernance des entreprises devrait être une priorité en matière de politiques en Amérique latine ou dans les Caraïbes. Cette réaction devrait être renforcée par la vague de réformes concernant la gouvernance des entreprises qui balaie les États-Unis à la suite des scandales maintenant célèbres d'Enron et de WorldCom, scandales qui auront de

Graphique 1 : Meilleure protection des investisseurs → marchés financiers plus actifs

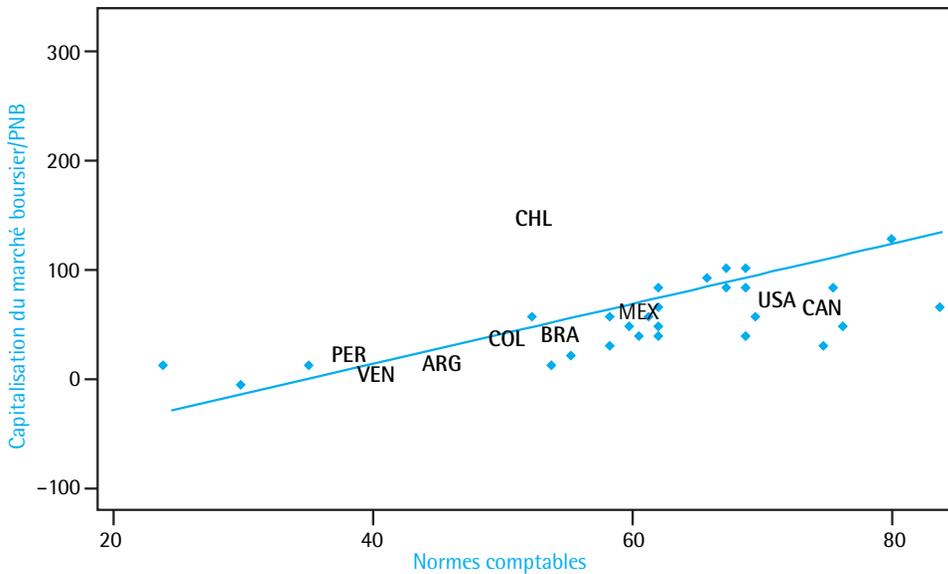


Mesure de l'efficacité de la protection de l'investisseur, calculée comme l'index d'efficacité du système judiciaire, qui est à son tour une évaluation de l'efficacité et de l'intégrité du cadre juridique en fonction de son incidence sur les entreprises (sur une échelle de 0 à 10) multipliée par l'indice des droits

des actionnaires qui mesure ces droits tels qu'ils sont énoncés dans le droit des sociétés de chaque pays.

Capitalisation du marché boursier/PNB. Représente la valeur de toutes les entreprises qui émettent des actions, en tant que pourcentage du Produit national brut de chaque pays.

Graphique 2 : Meilleures normes comptables → marchés financiers plus profonds



Indice créé en examinant et en notant les rapports annuels des entreprises pour l'année 1990 quant à leur inclusion ou leur omission de 90 rubriques. Ces rubriques se répartissent en 7 catégories (informations générales, comptes de résultat, bilans, tableaux de financement,

normes comptables, données sur les actions et rubriques spéciales). Ont été étudiées au minimum trois sociétés par pays, sociétés représentatives de divers segments industriels, représentant 70 % du total, les 30 % restants étant formé de sociétés financières.

profondes répercussions en Amérique latine et dans les Caraïbes. La réaction sur le plan normatif a eu aux États-Unis pour effet de relever le niveau d'exigence en matière de gouvernance des entreprises et de normes de divulgation des informations si bien que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui sont encore à la traîne dans ces domaines se trouvent confrontés à des défis encore plus grands.

Vu les faits présentés ci-dessus, la réaction immédiate est de préconiser une réforme de grande envergure de la législation. À l'évidence, les actionnaires minoritaires bénéficieraient de l'existence d'un mécanisme de recours en cas d'expropriation et il existe une grande marge de manœuvre dans le domaine du renforcement des droits de vote et du perfectionnement des procédures de divulgation des informations. On pourrait dire la même chose des droits des créanciers.

Cependant, dans la mesure où l'amélioration de l'efficacité du système judiciaire et l'application de la règle de droit sont des processus lents, il importe d'incorporer ces contraintes dans l'élaboration des politiques appropriées. Il pourrait par exemple être particulièrement utile d'adopter un mécanisme pour les minorités opprimées, semblable peut-être à celui existant au Chili, qui

minimise l'intervention des tribunaux, même si la nature plus mécanique du processus amène parfois des résultats moins justes. De la même façon, dans certains pays où les institutions juridiques sont faibles, il peut ne pas être suffisant d'exiger une plus grande divulgation des informations ; dans ces cas, il pourrait être souhaitable de veiller, par exemple, à ce que les investisseurs institutionnels n'engagent leurs fonds que dans des entreprises remplissant les normes minimales de gouvernance d'entreprise, déterminées par des commissions indépendantes créées pour décider des meilleures pratiques.

Enfin, dans le domaine des droits des créanciers, on pourrait mettre l'accent sur des procédures de faillite qui minimisent l'intervention des tribunaux. Le mécanisme administratif en vigueur au Royaume-Uni est un exemple de procédure de faillite qui donne la plus grande partie du pouvoir de décision aux banques commerciales plutôt qu'aux tribunaux. Dans le même ordre d'idées, on pourrait envisager une autre modification de la pratique actuelle, en y introduisant les forces du marché : on mettrait les entreprises en faillite en vente aux enchères, comme on le fait actuellement pour les entreprises d'État en cours de privatisation (Hart *et al.*, 1997).

Références

Grossman Sanford et Hart Oliver. « The Costs and Benefits of Ownership : A theory of Vertical and Lateral Integration », *Journal of Political Economy*, 94, 1986, pp. 175-202.

Hart Oliver, La Porta Rafael, Lopez-de-Silanes Florencio et Moore John. « A New Bankruptcy Procedure that Uses Multiple Auctions », *European Economic Review*, 41, 1997, pp. 461-475.

La Porta Rafael, Lopez-de-Silanes Florencio, Shleifer Andrei et Vishny Robert W. « Legal Determinants of External Finance », *Journal of Finance* LII (juillet 1997) : pp. 1151-50.

La Porta Rafael, Lopez-de-Silanes Florencio, Shleifer Andrei et Vishny Robert W. « Law and Finance », *Journal of Political Economy*, (décembre 1998) : 1113-55.

La Porta Rafael, Lopez-de-Silanes Florencio et Shleifer Andrei. « Corporate Ownership Around the World », *Journal of Finance*, LIV, No. 2, avril 1999, pp. 471-517.

La Porta Rafael, Lopez-de-Silanes Florencio, Shleifer Andrei et Vishny Robert W. « Investor Protection and Corporate Valuation », *Journal of Finance*, LVIII, No. 3, juin 2002, pp. 1147-70.

Modigliani Franco et Miller Merton. « The Cost of Capital, Corporation Finance, and the Theory of Investment », *American Economic Review*, 48, juin 1958, pp. 261-97.

Rapport des réviseurs comptables indépendants

Les états financiers ci-joints de la Société interaméricaine d'investissement ont été traduits en français à partir des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Société. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

Bilan

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
ACTIF		
Encaisse	\$ 1 359	\$ 3 576
Titres négociables	76 207	50 436
Investissements sous forme de prêts et de participations		
Prêts	268 827	275 417
Moins provisions pour pertes	(45 702)	(30 421)
	<u>223 125</u>	<u>244 996</u>
Participations	114 090	101 072
Moins provisions pour pertes	(41 146)	(27 032)
	<u>72 944</u>	<u>74 040</u>
Titres adossés à des prêts hypothécaires	4 816	4 338
Total des investissements	<u>300 885</u>	<u>323 374</u>
Montants à recevoir et autres actifs	6 788	4 062
Total de l'actif	<u>\$ 385 239</u>	<u>\$ 381 448</u>
PASSIF ET CAPITAL		
Montants à payer et autres passifs	\$ 17 868	\$ 6 319
Intérêts et commissions d'engagement à payer	482	24
Emprunts	85 000	105 000
Total du passif	<u>\$ 103 350</u>	<u>\$ 111 343</u>
Capital		
Autorisé : 70 370 actions (valeur nominale de 10 000 dollars)		
Actions souscrites	691 560	681 910
Moins souscriptions à recevoir	(358 635)	(401 885)
	<u>332 925</u>	<u>280 025</u>
Déficit accumulé	(51 036)	(9 920)
Total du passif et du capital	<u>\$ 385 239</u>	<u>\$ 381 448</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers

Compte de résultat et des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 (en milliers de dollars des États-Unis)

	2002	2001
REVENUS		
Titres négociables	\$ 1 706	\$ 2 873
Investissements sous forme de prêts		
Intérêts	12 100	20 166
Commissions d'engagement	385	477
Commissions d'ouverture	983	476
Autres revenus (prêts)	619	251
	14 087	21 370
Investissements sous forme de participations		
Plus-values sur ventes de participations	539	2 081
Dividendes	1 165	1 261
Autres revenus (participations)	472	80
	2 176	3 422
Titres adossés à des prêts hypothécaires		
Intérêts	614	207
(Moins-value) plus-value latente sur titres adossés à des prêts hypothécaires	(1 829)	515
	(1 215)	722
Services-conseils, cofinancements et autres revenus	2 110	3 138
	\$ 18 864	\$ 31 525
DÉPENSES		
Dépenses administratives	16 012	14 103
Provisions pour pertes sur prêts et participations	44 480	25 511
(Plus-values) pertes latentes sur produits dérivés	(2 524)	619
Coût des emprunts	2 012	6 621
	59 980	46 854
PERTE NETTE	(41 116)	(15 329)
(DÉFICIT ACCUMULÉ) BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS EN DÉBUT D'EXERCICE	(9 920)	5 409
(DÉFICIT ACCUMULÉ) EN FIN D'EXERCICE	\$ (51 036)	\$ (9 920)

Les notes font partie intégrante des états financiers

État des flux de trésorerie

Pour les exercices clos aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 (en milliers de dollars des États-Unis)

	2002	2001
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements prêts	\$ (64 555)	\$ (58 208)
Décassements participations	(19 276)	(15 333)
Décassements titres adossés à des prêts hypothécaires	(3 921)	(4 239)
Remboursements prêts	55 667	46 688
Ventes de participations	2 000	2 542
Rendement de l'investissement en fonds à capital fermé	3 972	2 330
Remboursements de titres adossés à des prêts hypothécaires	1 614	417
Produit d'actifs recouvrés	679	416
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations d'investissement	\$ (23 820)	\$ (25 387)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Décassements des emprunts	50 000	90 000
Remboursements des emprunts	(70 000)	(145 000)
Souscriptions au capital	52 900	56 150
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations de financement	\$ 32 900	\$ 1 150
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION		
Perte nette	(41 116)	(15 329)
Titres négociables		
Achats	(1 571 758)	(2 562 370)
Ventes, effets venant à échéance et remboursements	1 546 014	2 574 352
	(25 744)	11 982
Ajustements pour rétablir la concordance entre le résultat net et les flux de trésorerie nets affectés à l'exploitation		
Provision pour pertes sur investissements (prêts et participations)	44 480	25 511
Variation des montants à recevoir et autres éléments d'actif	(2 726)	3 043
Variation des montants à payer et autres éléments de passif	11 549	2 938
Variation des intérêts et commissions d'engagement à payer	458	(1 493)
Moins-values (plus-values) latentes sur titres adossés à des prêts hypothécaires	1 829	(515)
Plus-values latentes sur titres négociables	(27)	(106)
	55 563	29 378
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations de financement	(11 297)	26 031
Variation nette de trésorerie	(2 217)	1 794
Trésorerie en début d'exercice	3 576	1 782
Trésorerie en fin d'exercice	\$ 1 359	\$ 3 576
Information complémentaire		
Intérêts versés au cours de l'exercice	\$ 1 377	\$ 7 977

Les notes font partie intégrante des états financiers

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

Objet

La Société interaméricaine d'investissement (la Société) est une institution multilatérale qui a été constituée en 1986. La Société est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (Groupe de la BID) qui comprend également la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF). La Société est entrée en activité en 1989 avec pour mission de promouvoir le développement économique des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des petites et moyennes entreprises. La Société accomplit cette mission, conjointement avec des investisseurs privés, en octroyant des prêts et en prenant des participations lorsque le capital privé n'est pas disponible à des conditions raisonnables, en mobilisant le financement de projets faits par d'autres investisseurs et prêteurs par le biais de cofinancements ou de syndications de prêts et en offrant des services-conseils financiers et techniques. Le capital social de la Société est fourni par les pays membres. La Société mène ses opérations exclusivement en dollars des États-Unis et son territoire d'exploitation est limité aux vingt-six pays membres de la région.

Note A – Principes comptables essentiels et principes connexes

Les principes appliqués par la Société interaméricaine d'investissement en matière de comptabilité et de présentation des informations financières sont conformes aux principes comptables généralement admis aux États-Unis (US GAAP).

Présentation des états financiers

Certains montants de l'exercice précédent ont été réagencés pour concorder avec la présentation de l'exercice.

Emploi d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes de comptabilité généralement admis aux États-Unis exige que l'on ait recours à des estimations et à des hypothèses qui affectent les montants portés à l'actif et au passif, les informations données sur des éléments d'actif et de passif éventuels à la date de la présentation des états financiers ainsi que les montants déclarés des résultats au cours de la période considérée. Les chiffres réels peuvent différer de ces estimations. La détermination de la suffisance des provisions pour pertes sur les prêts et les participations et l'estimation de la juste valeur des titres adossés à des prêts hypothécaires et de tous les instruments dérivés, ont été faites avec beaucoup de discernement. Les opérations de la Société comportent des risques et des incertitudes inhérentes. Il est possible qu'un changement dans la conjoncture économique puisse avoir un effet négatif sur la situation financière de la Société.

Titres négociables

Dans le cadre de la stratégie d'ensemble de gestion de son portefeuille, la Société investit dans des obligations d'État ou d'organismes étatiques, dans des dépôts à terme et dans des titres garantis par des actifs conformément à ses critères d'investissement en matière de risque de crédit et de durée. Les obligations d'État et d'organismes étatiques comprennent les obligations à taux fixe de haute qualité à court, moyen ou long terme, émises par ou avec la garantie inconditionnelle du gouvernement des pays ou d'autres entités officielles comme les organismes étatiques. La Société classe son portefeuille de titres négociables en tant qu'activité boursière et elle comptabilise ses investissements à leur valeur marchande, les variations de leur valeur actuelle et les plus et moins-values réalisées étant inscrites dans le revenu provenant de titres négociables. Les achats sont comptabilisés en tant qu'actif, tandis que les intérêts et les dividendes sur titres, l'amortissement de primes d'émission et l'accroissement des primes d'émission sont comptabilisés dans le revenu provenant de titres négociables.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

Investissements sous forme de prêts et de participations

La date d'engagement des prêts et participations est celle de la signature de l'accord de prêt ou de participation ; les prêts et participations apparaissent à l'actif lorsqu'ils sont décaissés. Les prêts sont comptabilisés à concurrence de leur encours en principal, ajusté en fonction des provisions pour pertes. La Société a pour règle de demander des nantissements, notamment sous forme d'hypothèques et de garanties de tierces parties. Les participations dont il n'est pas possible de déterminer facilement la valeur marchande sont initialement comptabilisées à leur coût. Le montant comptabilisé est revu périodiquement et ajusté en fonction de réductions de valeur éventuelles comme décrit ci-après. La Société effectue parfois des options de vente en ce qui concerne certaines participations.

La Société considère qu'un prêt est douteux lorsque, en fonction des informations et des événements du moment, il existe un doute sérieux quant aux possibilités de recouvrement de tous les montants dus conformément aux termes du contrat de prêt. Les provisions pour pertes reflètent de façon adéquate, selon la direction de la Société, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus à l'avenir, actualisés au taux d'intérêt effectif du prêt.

Provision pour pertes sur prêts et participations

La Société a pour politique d'examiner périodiquement les risques de tous les prêts et participations et d'établir des provisions pour pertes sur la base de cet examen. La direction se fonde sur le degré de risque et les résultats de chaque investissement, sur la taille et la diversité du portefeuille de la Société, sur la conjoncture économique et sur d'autres facteurs qu'elle considère importants. Le calcul de la provision pour pertes tient compte de la valeur estimée des nantissements ainsi que des autres sources potentielles de trésorerie. La dotation à la provision pour pertes est effectuée par le biais de prélèvements périodiques sur le revenu sous la forme d'une provision pour pertes sur les investissements. Les investissements éliminés du bilan, ainsi que tout recouvrement ultérieur, sont comptabilisés dans le compte de provisions pour pertes. La provision pour pertes est fixée par la direction de la Société à un niveau qu'elle juge adéquat pour absorber les pertes estimées sur son portefeuille de prêts et de participations et qui, selon la direction, reflète de façon adéquate le risque de moins-values que comporte le portefeuille de la Société.

Constatation des produits des prêts et participations

Les intérêts et toutes les commissions à l'exception des commissions d'ouverture sont comptabilisés en tant que revenu dans la période où ils sont produits. Les commissions d'ouverture et les coûts différentiels directs liés à la constitution d'un dossier de prêt ou de prise de participation ne sont pas amortis car la valeur nette de ces montants est considérée comme insignifiante. La Société n'enregistre pas de revenu sur les prêts s'il existe un doute quant aux possibilités de recouvrement ou si le paiement du principal ou des intérêts accuse plus de 90 jours d'arriéré. Dans le cadre de cette politique de non-comptabilisation des intérêts en cas de retard de paiement, il est possible que des prêts soient classés comme non productifs alors qu'ils ne correspondent pas à la définition de prêts douteux. Tout intérêt couru concernant un prêt dont les montants impayés ne sont pas comptabilisés est déduit du revenu et n'est ensuite enregistré qu'à mesure de la réception des paiements et à condition que, de l'avis de la direction, l'emprunteur ait démontré sa capacité à payer régulièrement les échéances en principal et intérêts. Les intérêts qui n'ont pas été comptabilisés auparavant mais qui ont été capitalisés dans le cadre d'une renégociation de dette sont enregistrés en tant que revenu différé et ne sont crédités au compte de revenu que lorsque l'on reçoit le montant en principal correspondant.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

Investissements dans des titres adossés à des prêts hypothécaires

Les investissements dans des titres adossés à des prêts hypothécaires sont classés en tant qu'activité boursière et sont portés en compte à leur juste valeur conformément à la norme Statement of Financial Accounting Standards (SFAS) No. 115, intitulée *Comptabilisation de certains investissements en titres de créance et en participations*. Les investissements de la Société dans des titres adossés à des prêts hypothécaires sont classés en tant qu'activité boursière et comptabilisés à leur valeur marchande, les variations de juste valeur et de plus-values et moins-values latentes étant comptabilisées en tant que revenu sur titres adossés à des prêts hypothécaires.

Gestion du risque et instruments dérivés

Avec pour objet de gérer le risque, la Société conclut des transactions comportant divers instruments dérivés. Ces instruments sont conçus de façon à minimiser les risques de taux d'intérêt et de change relatifs à certains investissements. Conformément à la norme SFAS No. 133 intitulée *Comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture*, telle qu'amendée, la Société évalue ces instruments dérivés à la valeur du marché et les comptabilise en tant qu'actifs et/ou passifs à la date du bilan, les plus-values et les moins-values latentes étant reflétées dans le compte de résultat.

Immobilisations

La Société amortit ses immobilisations selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée des avoirs allant de trois à sept ans. Le coût associé au développement de logiciels informatiques à usage interne a été capitalisé et amorti sur la durée de vie du logiciel.

Juste valeur des instruments financiers

La norme comptable SFAS No. 107 intitulée *Informations sur la juste valeur des instruments financiers* requiert que les entreprises fournissent des informations sur la juste valeur estimée de leurs instruments financiers, qu'elle soit ou non comptabilisée au bilan.

Pour nombre des instruments financiers de la Société, il est pratiquement impossible d'en estimer la juste valeur. En conséquence et conformément aux exigences de la norme SFAS No. 107, des informations complémentaires relatives à l'estimation de leur juste valeur, telles que leur valeur comptable, le taux d'intérêt et l'échéance sont fournies ici.

La méthodologie et les hypothèses utilisées par la direction pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de la Société sont les suivantes :

Encaisse : La valeur comptable de l'encaisse, telle qu'elle apparaît au bilan, est proche de sa juste valeur.

Titres négociables : La juste valeur des titres négociables est estimée sur la base des cours cotés sur le marché. Voir Note B.

Investissements sous forme de prêts : La Société accorde des financements sur mesure aux petites et moyennes entreprises qui opèrent dans les pays membres en développement. Il n'existe aucun marché secondaire comparable pour de tels prêts. Pour la majorité des prêts et engagements y afférents, la direction considère qu'en raison de la situation unique de la Société en matière de prêts et en l'absence d'un marché secondaire établi, l'estimation de la juste valeur de son portefeuille de prêts n'est pas réalisable à l'heure actuelle. Voir Note C.

Prises de participation : La Société prend des participations au capital de petites et moyennes entreprises du secteur privé d'Amérique latine et des Caraïbes. Dans la majorité des cas, il n'existe pas de prix du marché et les autres méthodes d'évaluation ne sont dans la pratique pas réalisables. Voir Note C.

Titres adossés à des prêts hypothécaires : En l'absence de cours du marché et d'un marché actif, la juste valeur des titres adossés à des prêts

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

hypothécaires est fondée sur d'importants calculs estimés effectués par la direction. Voir Note C.

Emprunts : La valeur comptable des emprunts, telle qu'elle apparaît au bilan, est proche de leur juste valeur. Voir Note F.

Nouvelles normes de comptabilité et d'information financière

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2002, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié plusieurs nouvelles normes comptables, SFAS No. 144 *Comptabilisation de la dépréciation ou cession d'actifs à long terme* ; SFAS No. 145 *Annulation des Déclarations FASB No. 4, 44 et 64, Modification de la Déclaration FASB No. 13 et Corrections techniques* ; SFAS No. 146 *Comptabilisation des coûts associés aux activités de sortie ou de cession* ; et SFAS No. 147 *Acquisitions de certaines institutions financières—modification des Déclarations FASB No. 74 et 144 et Interprétation FASB No. 9*. Ces normes comptables ne devraient avoir aucun impact significatif sur la Société.

En novembre 2002, le FASB a publié l'Interprétation FASB No. 45 (FIN 45), *Obligations du garant en matière de comptabilisation et de publication des garanties, y compris les garanties indirectes d'endettement d'autres personnes*. FIN 45 requiert que, lors de l'émission d'une garantie, le garant constate un passif correspondant à la juste valeur de l'obligation qu'il assume dans le cadre de cette garantie. Les dispositions sur la publication de FIN 45 s'appliquent aux états financiers des périodes intérimaires ou des exercices se terminant après le 15 décembre 2002. Les dispositions sur la constatation et l'évaluation initiales s'appliquent de manière prospective aux garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002, quelle que soit la date de la fin de l'exercice du garant. Les dispositions élargies de l'interprétation n'ont pas eu un impact significatif sur la situation financière de la Société ni sur les résultats de ses opérations. La Société ne pense pas que l'adoption des exigences de constatation et d'évaluation initiale de cette interprétation aura un quelconque impact sur la situation financière ni sur les résultats de ses opérations.

Note B – Titres négociables

Les catégories de titres négociables pour les exercices clos aux 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2001 (en milliers de dollars) sont les suivantes :

	2002	2001
Obligations d'État et d'organismes étatiques	\$ 30 634	\$ 20 679
Titres garantis par des actifs	22 265	22 673
Titres de sociétés	23 308	7 084
	\$ 76 207	\$ 50 436

Les recettes nettes provenant des titres négociables pour les exercices clos aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 (en milliers de dollars) sont les suivantes :

	2002	2001
Intérêts créditeurs	\$ 1 592	\$ 2 922
Plus-values latentes	27	106
Plus-values ou moins-values réalisées	87	(155)
	\$ 1 706	\$ 2 873

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

Note C – Prêts, prises de participation et titres adossés à des prêts hypothécaires

La Société surveille la concentration géographique de risque de son encours de prêts et de participations. Le plus grand risque qu'ait la Société correspond au poste Régional et consiste principalement en fonds de placement de capital privé dont les opérations couvrent plusieurs pays. Au 31 décembre 2002, les pays présentant le plus de risque de crédit global pour la Société étaient l'Argentine, le Chili et le Brésil.

La ventilation par pays et par secteur de l'encours du portefeuille aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 se présente comme suit (en milliers de dollars) :

	2002			2001		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Régional	\$ 4 276	\$ 70 131	\$ 74 408	\$ 3 170	\$ 56 240	\$ 59 410
Argentine	39 931	2 000	41 931	55 121	2 000	57 121
Chili	21 178	15 810	36 988	12 375	12 974	25 349
Brésil	24 566	9 163	33 730	21 355	9 285	30 640
Mexique	17 338	12 371	29 709	12 529	13 100	25 629
Costa Rica	17 530	—	17 530	22 168	—	22 168
Venezuela	16 068	—	16 068	9 833	—	9 833
Pérou	15 946	—	15 946	17 029	—	17 029
République dominicaine	15 414	—	15 414	17 072	—	17 072
Nicaragua	14 354	400	14 754	12 762	400	13 162
Colombie	12 000	2 571	14 571	4 000	3 429	7 429
Honduras	14 252	—	14 252	15 932	—	15 932
Bolivie	13 203	—	13 203	26 200	—	26 200
Panama	10 229	—	10 229	9 314	—	9 314
Guatemala	9 253	—	9 253	15 146	—	15 146
Paraguay	7 863	—	7 863	11 111	—	11 111
Uruguay	5 779	1 046	6 825	5 172	1 046	6 218
Équateur	5 760	—	5 760	1 252	—	1 252
Trinité-et-Tobago	2 646	598	3 244	3 476	598	4 074
Belize	1 000	—	1 000	—	—	—
Bahamas	240	—	240	400	—	400
El Salvador	—	—	—	—	2 000	2 000
TOTAL	\$ 268 827	\$ 114 090	\$ 382 917	\$ 275 417	\$ 101 072	\$ 376 489
Services financiers	\$ 111 295	\$ 21 229	\$ 132 524	\$ 143 381	\$ 10 486	\$ 153 867
Fonds de placement	—	86 711	86 711	—	82 436	82 436
Aquaculture et pêche	20 195	4 150	24 345	3 637	4 150	7 787
Agro-industrie et agriculture	19 390	2 000	21 390	13 634	2 000	15 634
Services publics et infrastructure	19 535	—	19 535	18 471	—	18 471
Transport et stockage	14 952	—	14 952	14 610	—	14 610
Produits chimiques et plastiques	13 162	—	13 162	7 167	—	7 167
Tourisme et hôtellerie	11 197	—	11 197	16 774	—	16 774
Industrie manufacturière générale	10 501	—	10 501	13 112	—	13 112
Bois, pâtes et papier	10 167	—	10 167	2 000	—	2 000
Alimentation, mise en bouteille et boissons	9 181	—	9 181	11 619	2 000	13 619
Zones de traitement industriel	7 557	—	7 557	8 667	—	8 667
Services non financiers	7 390	—	7 390	10 427	—	10 427
Services de santé	5 140	—	5 140	880	—	880
Textiles, habillement et cuir	4 522	—	4 522	5 913	—	5 913
Tech., comm. et nouvelle économie	3 143	—	3 143	4 000	—	4 000
Éducation	1 000	—	1 000	—	—	—
Marchés financiers	499	—	499	499	—	499
Industries minière et pétrolière	—	—	—	626	—	626
TOTAL	\$ 268 827	\$ 114 090	\$ 382 917	\$ 275 417	\$ 101 072	\$ 376 489

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

Les prêts et prises de participation approuvés par le Conseil d'administration mais non encore signés en tant qu'engagements d'investissement et les engagements signés pour lesquels aucun décaissement n'a encore été fait entièrement (déduction faite des investissements annulés) aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 (en milliers de dollars) sont récapitulés ci-après :

	2002	2001
Investissements approuvés mais non engagés		
Prêts	\$ 65 555	\$ 146 875
Participations	9 000	15 000
TOTAL	\$ 74 555	\$ 161 875
Investissements engagés mais non entièrement décaissés		
Prêts	\$ 94 494	\$ 59 209
Participations	35 449	59 871
TOTAL	\$ 129 943	\$ 119 080

Les prêts de la Société portent intérêt au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) à un, trois et six mois, assorti d'une marge allant de 2,50 % à 6,00 %. Au 31 décembre 2002, les taux LIBOR à un, trois et six mois étaient en moyenne de 1,77 %, 1,79 % et 1,88 % respectivement (ils étaient de 3,88 %, 3,78 % et 3,73 % respectivement au 31 décembre 2001).

La structure des échéances des prêts de la Société pour les exercices clos aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 est récapitulée ci-après (en milliers de dollars) :

	2002		2001	
	Encours en principal	Marge moyenne sur LIBOR	Encours en principal	Marge moyenne sur LIBOR
Échéance égale ou inférieure à un an	\$ 58 019	3,64 %	\$ 61 489	3,70 %
Échéance supérieure à un an et inférieure à cinq ans	169 853	3,72 %	172 562	3,50 %
Échéance supérieure à cinq ans et inférieure à dix ans	40 955	3,83 %	41 366	4,02 %
	268 827		\$ 275 417	

Les prêts dont les intérêts courus ne sont plus comptabilisés se montaient au 31 décembre 2002 à 62 454 000 dollars (85 246 000 dollars au 31 décembre 2001). Les intérêts non constatés sur les prêts non productifs ont atteint un total de 3 162 000 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2002 (2 654 000 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2001). Les intérêts perçus sur les prêts non productifs de l'année en cours et des années précédentes se sont élevés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2002 à 1 271 000 dollars (47 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2001).

L'investissement de la Société dans des prêts douteux se montait à 46 199 000 dollars au 31 décembre 2002 (22 128 000 dollars au 31 décembre 2001). L'investissement moyen en prêts douteux pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 était de 34 164 000 dollars (15 327 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2001).

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

Les variations des provisions pour pertes sur les prêts et participations pour les exercices clos aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 sont récapitulées ci-après (en milliers de dollars) :

	2002			2001		
	Prêts	Participations	Total	Prêts	Participations	Total
Solde en début d'exercice	\$ 30 421	\$ 27 032	\$ 57 453	\$ 24 409	\$ 15 961	\$ 40 370
Passation par pertes et profits	(15 478)	(286)	(15 764)	(5 746)	(3 098)	(8 844)
Recouvrements	679	—	679	416	—	416
Provisions pour pertes	30 080	14 400	44 480	11 342	14 169	25 511
Solde en fin d'exercice	\$ 45 702	\$ 41 146	\$ 86 848	\$ 30 421	\$ 27 032	\$ 57 453

La conjoncture économique de la région a amené à constater des risques accrus et des provisions pour pertes correspondantes dans le portefeuille de la Société au cours de 2002.

En 2000, la Société a investi dans une créance constituée de paiements minimaux exigibles en vertu de baux, qui est comprise dans les investissements sous forme de prêts. Au 31 décembre 2002, la valeur actualisée nette de cet investissement se montait à 4 274 000 dollars (3 210 000 dollars au 31 décembre 2001), dont 4 737 000 dollars de paiements bruts à recevoir (3 555 000 dollars au 31 décembre 2001) et 444 000 dollars à courir (345 000 dollars au 31 décembre 2001). La Société a constaté 246 000 dollars d'intérêts créditeurs liés à ces baux pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 (375 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2001). Les paiements à recevoir sur ces baux pour les cinq années à venir se présentent comme suit (en milliers de dollars) :

	2003	2004	2005	2006	2007
Remboursements en principal	\$ 1 538	\$ 1 092	\$ 743	\$ 513	\$ 388
Intérêts créditeurs courus	217	121	64	31	7
À recevoir sur paiements minimaux exigibles en vertu de baux	\$ 1 755	\$ 1 213	\$ 807	\$ 544	\$ 395

En 2001 et 2002, la Société a investi dans des titres adossés à des prêts hypothécaires. Conformément à la norme SFAS No. 115, intitulée *Comptabilisation de certains investissements en titres de créance et en participations*, la Société a classé les titres adossés à des prêts hypothécaires en tant qu'activité boursière et les a portés en compte à une juste valeur estimée de 4 816 000 dollars au 31 décembre 2002 (4 338 000 dollars au 31 décembre 2001). Pour l'exercice clos au 31 décembre 2002, la Société a enregistré une moins-value latente de 1 829 000 dollars liée à cet investissement qui apparaît dans Plus-value (Moins-value) latente sur titres adossés à des prêts hypothécaires (plus-value latente de 515 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 2001). La Société a également investi dans un instrument financier dérivé lié à ces investissements en titres adossés à des prêts hypothécaires, qui sont conçus de façon à minimiser la variabilité des remboursements en principal et des intérêts dus aux risques de taux d'intérêt et de change. Au 31 décembre 2002, la Société a enregistré une juste valeur pour cet instrument dérivé de 1 906 000 dollars qui apparaît dans les montants à payer et autres passifs et représente le gain latent lié à l'instrument dérivé (619 000 dollars de perte latente liée à l'instrument dérivé apparaissait dans les montants à payer et autres passifs au 31 décembre 2001). En l'absence de données de marché pertinentes et d'un marché actif, la Direction a formulé certaines estimations et hypothèses clés pour valoriser ces titres adossés à des prêts hypothécaires et les instruments dérivés correspondants. Parmi ces hypothèses et estimations figurent le risque de crédit, de paiements anticipés, les taux de change, les taux d'inflation et le risque de contrepartie. Des modifications de ces hypothèses pourraient affecter la juste valeur de ces titres adossés à des prêts hypothécaires et instruments dérivés correspondants.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

NOTE D – Montants à recevoir et autres actifs

Le tableau ci-après donne un récapitulatif des montants à recevoir et autres actifs aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 (en milliers de dollars) :

	2002	2001
Revenu gagné sur titres négociables	\$ 648	\$ 384
Revenu gagné sur prêts	1 818	2 145
Dividendes accumulés sur participations	26	174
Actif pour instrument financier dérivé	1 906	
Montants à recevoir sur ventes de participations, valeur nette	695	
Actifs recouvrés	620	620
Actif payé à l'avance pour autres prestations de retraite		112
Autres	711	272
Immobilisations :		
Équipement de bureau et améliorations locatives, coût historique	1 271	1 234
Équipement informatique, logiciels et développement de systèmes, coût historique	2 561	2 384
Moins amortissement, montant cumulé	(3 468)	(3 263)
Immobilisations, valeur nette	364	355
Total des montants à recevoir et autres actifs	\$ 6 788	\$ 4 062

En 2002, la Société a vendu ses parts dans un certain nombre d'investissements et comptabilisé des effets à recevoir pour un montant de 2 390 000 dollars. La Société a constaté une plus-value de 390 000 dollars sur ces ventes de participations, qui est inscrite au titre des plus-values sous la rubrique de vente de participations pour l'exercice clos au 31 décembre 2002. Au 31 décembre 2002, le solde de ce montant à recevoir et les provisions connexes pour moins-value étaient de 747 000 dollars et 52 000 dollars respectivement.

NOTE E – Montants à payer et autres passifs

Les montants à payer et autres passifs aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 sont récapitulés ci-après (en milliers de dollars) :

	2002	2001
Montants à payer	\$ 690	\$ 564
À payer à la BID	1 271	77
À payer au courtier pour titres négociables	11 164	—
Salaires et avantages sociaux à payer	2 304	1 575
Revenu différé	428	333
Paiements résiduels de souscription de capital	341	1 317
Paiements échelonnés, ventes de participations	1 383	1 383
Passif pour instrument financier dérivé	—	619
Autres passifs	287	451
Total des montants à payer et autres passifs	\$ 17 868	\$ 6 319

La Société conclut des accords avec des promoteurs d'investissement en participations pour se libérer de ses positions en titres. Ces accords comportent des paiements échelonnés faits à la Société selon lesquels, au terme de ces paiements, la position en titres de la Société revient au promoteur. Les paiements échelonnés qui apparaissent dans les montants à payer et autres passifs s'élèvent à 1 383 000 dollars au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2001.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

NOTE F – Emprunts

L'encours des emprunts de la Société comprend des lignes de crédit à terme et renouvelables auprès de Caja Madrid, Mizuho Corporate Bank et Shinkin Central Bank. Les emprunts faits dans le cadre de ces lignes de crédit ont une échéance d'un, trois ou six mois à compter du décaissement et sont renouvelables. Les emprunts faits auprès de Shinkin Central Bank sont remboursables à échéance.

Les accords de lignes de crédits et les emprunts effectués dans le cadre de ces accords aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 sont présentés dans le tableau ci-dessous (en milliers de dollars) :

Accords de lignes de crédit	2002		2001	
	Ligne	Encours	Ligne	Encours
Caja, échéance décembre 2002	\$ —	\$ —	\$ 50 000	\$ —
Caja, échéance mars 2003	50 000	—	50 000	—
Mizuho, échéance juin 2003	100 000	5 000	100 000	55 000
Caja, échéance mars 2006	100 000	50 000	100 000	50 000
Shinkin, échéance décembre 2009	30 000	30 000	—	—
		<u>\$ 85 000</u>		<u>\$ 105 000</u>

Les emprunts portent intérêt à taux variable sur la base du LIBOR à un, trois ou six mois, taux fixé à la date de prise d'effet de chaque emprunt. La moyenne pondérée du coût des emprunts de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 était de 1,97 % (4,71 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2001). La Société paie également une commission d'engagement allant de 0,05 % à 0,10 % sur la ligne de crédit inutilisée disponible. Le total des commissions d'engagement payées sur toutes les lignes de crédit a atteint, pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, 80 000 dollars (53 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2001).

En 2003, la Société a signé un prêt à terme de 50 millions de dollars auprès de Caja Madrid qui porte intérêt à taux fixe. Ce prêt arrive à échéance et est remboursable en janvier 2011. Les intérêts sont payables chaque trimestre.

En 2001, la Société a renouvelé une convention de prêt avec la Banque interaméricaine de développement qui permet à la Société d'emprunter jusqu'à concurrence de 300 millions de dollars jusqu'en novembre 2005. Aucun montant n'a été décaissé au titre de cette convention au cours des exercices 2002 ou 2001.

NOTE G – Capital social

Le capital autorisé de la Société a été augmenté à 703,7 millions de dollars par le biais d'une résolution approuvée en 1999 autorisant une augmentation de 500 millions de dollars. En vertu de cette résolution, 500 millions de dollars ont été affectés aux souscriptions des pays membres au cours de la période de souscription. Le 22 mars 2000, le nombre minimum de souscriptions exigé pour la mise en vigueur de la résolution autorisant l'augmentation de capital était atteint. Les membres sont convenus de payer leurs souscriptions en huit tranches, la dernière étant payable le 31 octobre 2007. La Société n'émet que des actions entières. Les paiements de rompus ou les paiements effectués en avance sont conservés et les actions correspondantes sont émises conformément audit programme de versements échelonnés.

Le tableau ci-dessous donne la liste du capital social souscrit, des souscriptions à recevoir et des rompus ou des paiements effectués en avance qui sont en attente d'émission au 31 décembre 2002 :

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

	Total		Souscriptions à recevoir des membres	Paiements reçus en attente de souscription
	Capital par actions souscrit			
	Parts	Montant		
	Milliers de dollars		Dollars	
Allemagne	1 334	\$ 13 340	\$ 4 430	\$ 5 000
Argentine	7 767	77 670	54 400	—
Autriche	345	3 450	1 540	8 750
Bahamas	80	800	—	8 750
Barbade	101	1 010	450	6 250
Belize	101	1 010	450	6 250
Bolivie	624	6 240	2 740	8 750
Brésil	7 767	77 670	42 790	6 916
Chili	2 003	20 030	8 210	3 750
Colombie	2 003	20 030	11 490	1 250
Costa Rica	94	940	—	—
Danemark	1 071	10 710	4 760	3 735
El Salvador	94	940	—	—
Équateur	420	4 200	2 940	—
Espagne	2 393	23 930	11 050	50 000
États-Unis	17 600	176 000	85 050	8 000
Finlande	393	3 930	2 390	5 800
France	2 162	21 620	9 600	—
Guatemala	420	4 200	1 840	2 500
Guyana	120	1 200	530	5 000
Haiti	94	940	—	—
Honduras	314	3 140	1 380	5 000
Israël	173	1 730	770	1 250
Italie	2 162	21 620	15 360	—
Jamaïque	126	1 260	—	—
Japon	2 393	23 930	11 050	6 250
Mexique	5 000	50 000	21 890	158 750
Nicaragua	314	3 140	2 200	—
Norvège	393	3 930	2 390	5 775
Panama	314	3 140	1 650	—
Paraguay	314	3 140	2 200	—
Pays-Bas	1 071	10 710	4 760	3 750
Pérou	2 003	20 030	9 900	—
Portugal	182	1 820	1 110	5 867
République dominicaine	435	4 350	1 990	2 500
Suriname	30	300	225	—
Suède	393	3 930	2 390	5 782
Suisse	1 071	10 710	5 710	2 500
Trinité-et-Tobago	314	3 140	1 380	5 000
Uruguay	857	8 570	4 640	—
Venezuela	4 311	43 110	22 980	7 500
Total 2002	69 156	\$ 691 560	\$ 358 635	\$ 340 625
Total 2001	68 191	\$ 681 910	\$ 401 885	\$ 1 317 124

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

NOTE H – Participations

La Société mobilise des fonds provenant de banques commerciales et d'autres institutions financières (participants) par le biais de participations à des prêts qu'elle vend sans recours aux participants mais qu'elle administre et dont elle assure le service au nom des participants. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002, la Société a appelé et décaissé des fonds de participants à hauteur de 5 214 000 dollars (24 455 000 dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001). Les engagements non décaissés des participants s'élevaient à 6 546 000 dollars au 31 décembre 2002 (7 872 000 dollars au 31 décembre 2001).

NOTE I – Opérations entre personnes morales apparentées

La Société se procure auprès de la BID des services administratifs et généraux dans les domaines où la BID peut offrir des services communs efficaces. La Société a négocié avec la BID un bail pour des locaux à usage de bureaux qui est arrivé à échéance en 2002. La Société emménagera en 2003 dans des bâtiments existants de la BID et continuera à payer un loyer conformément aux conditions du bail antérieur jusqu'à ce qu'un nouveau bail soit négocié pour le nouvel espace.

La Société a payé les montants suivants à la BID pour les locaux à usage de bureaux et certains services de soutien administratif au cours des exercices clos aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 (en milliers de dollars) :

	2002	2001
Locaux à usage de bureaux	\$ 1 116	\$ 1 099
Services administratifs	448	536
	\$ 1 564	\$ 1 635

Les montants à payer à la BID étaient de 1 271 000 dollars au 31 décembre 2002 (77 000 dollars au 31 décembre 2001).

En 2002 et en 2001, la Société n'avait aucun encours dans le cadre d'un accord de prêt existant auprès de la BID. Voir Note F.

La Société a des accords de services-conseils avec la BID. Des honoraires d'un montant de 300 000 dollars ont été reçus à ce titre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 (475 000 dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001).

NOTE J – Régime de retraite

La quasi-totalité du personnel de la Société et de la BID bénéficie d'un régime de retraite à prestations déterminées (« le régime de retraite ») parrainé par la BID. Aux termes de ce régime, les prestations sont calculées sur la base des années de service et de la moyenne des rémunérations perçues ; les cotisations versées par les employés correspondent à un pourcentage fixe de leur rémunération, la Société et la BID versant le reliquat du coût actuariel futur des prestations offertes par le régime de retraite. Le montant total des cotisations est calculé selon la méthode du financement global. Toutes les cotisations versées au régime de retraite et la totalité des actifs et revenus destinés à ce régime de retraite sont conservés sur des comptes distincts de ceux sur lesquels les actifs et les recettes de la Société et de la BID sont détenus. Ils ne peuvent être utilisés qu'au profit des participants et de leurs ayants-droit, et ce jusqu'à ce que les obligations de la caisse vis-à-vis d'eux leur aient été payées ou aient fait l'objet d'une provision. On ne dispose pas de renseignements sur les obligations cumulées au titre des prestations ni sur les actifs y afférents détenus par la Société. Le montant total des dépenses mises à la charge de la Société aux fins du régime de retraite était de 841 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 (12 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2001).

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

NOTE K – Prestations hors pension au personnel retraité

La Société offre également aux retraités certaines prestations de soins de santé et autres. Tout membre du personnel actuel cotisant au régime de retraite et répondant à certains critères a droit, lorsqu'il prend sa retraite, à ces prestations complémentaires dans le cadre du régime de retraite.

Les cotisations de la Société au régime de prestations de retraite (« le régime de prestations ») de la BID sont calculées sur une base actuarielle annuelle. La part du montant total des actifs qui correspond à la Société est calculée au pro rata du régime en fonction du coefficient de capitalisation de la Société et du taux de rendement de ses actifs, déduction faite des paiements faits aux employés au titre des prestations de retraite. La Société a financé le régime de prestations de retraite à hauteur de 382 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 (220 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2001). Il est prévu que les cotisations futures au régime seront égales au coût actuariel annuel.

Le rapprochement des variations entre les obligations de prestations du régime de prestations et la juste valeur des actifs ainsi que l'état de la capitalisation aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 (en milliers de dollars) figurent ci-après :

	2002	2001
<i>Rapprochement des obligations de prestations</i>		
Obligation au 1er janvier	\$ 7 403	\$ 8 141
Coût des services	769	727
Charge d'intérêts	426	365
Gains actuariels	(41)	(1 830)
Obligation au 31 décembre	8 557	7 403
<i>Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime</i>		
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier	7 713	7 974
Rendement effectif des actifs du régime	(848)	(481)
Cotisations de l'employeur	382	220
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre	7 247	7 713
<i>État de la capitalisation</i>		
État de la capitalisation au 31 décembre	(1 310)	310
Obligation transitoire non constatée	2 098	2 272
Gain non constaté	(788)	(2 470)
Actif payé à l'avance pour autres prestations de retraite	\$ —	\$ 112

Les gains et les pertes actuarielles supérieures à 10 % de l'obligation cumulée pour prestations de retraite ou de la valeur aux conditions du marché des actifs du Régime sont amorties sur la moyenne d'espérance de vie restante des participants actifs, soit environ 10,8 ans. Les obligations transitoires nettes non constatées sont amorties sur 11,8 ans.

Les hypothèses actuarielles pondérées retenues pour le calcul de l'obligation de prestations sont les suivantes :

	2002	2001
Taux d'actualisation	6,25 %	5,25 %
Rendement prévu des actifs du régime	7,25 %	6,00 %

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001

Pour calculer l'obligation globale cumulée de prestations hors pension, on a posé que les coûts de soins de santé augmenteront de 9,75 % pour les soins médicaux, de 16,75 % pour les médicaments et de 8,25 % pour les soins dentaires, pour les participants prenant leur retraite aux États-Unis et que le taux descendrait graduellement jusqu'à 5,25 % en 2013 et après. Pour les participants prenant leur retraite en-dehors des États-Unis, on a retenu un taux d'augmentation des soins de santé de 9,75 %.

La ventilation du coût périodique net des prestations aux 31 décembre 2002 et 31 décembre 2001 (en milliers de dollars) s'établit comme suit :

	2002	2001
Coûts des services	\$ 769	\$ 727
Charge d'intérêts	427	365
Amortissement des gains et de l'obligation transitoire non constatés	(79)	(151)
Moins rendement prévu des actifs du régime	(622)	(584)
	\$ 495	\$ 357

Les répercussions des hypothèses d'évolution des coûts des soins de santé sur les montants comptabilisés pour les régimes de soins de santé sont importantes. Un changement de 1 % dans l'évolution des coûts de soins de santé se répercuterait comme suit (en milliers de dollars) :

	1 % d'augmentation		1 % de diminution	
	2002	2001	2002	2001
Répercussion sur le total des éléments de coût (services et intérêts)	\$ 232	\$ 222	\$ (188)	\$ (180)
Répercussion sur l'obligation de prestations hors pension	1 445	1 297	(1 172)	(1 052)

Gouverneurs et Gouverneurs suppléants

Pays	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Allemagne	Uschi Eid	Rolf Wenzel
Argentine	Roberto Lavagna	Thomas Wieser
Autriche	Karl-Heinz Grasser	Ruth Millar
Bahamas	James H. Smith, CBE	Grantley Smith
Barbade	Reginald R. Farley, M.P.	Meliton J. Auil
Belize	Ralph Fonseca	Javier Comboni Salinas
Bolivie	José Guillermo Justiniano Sandoval	Dante Coelho de Lima
Bésil	Guilherme Gomes Dias	María Eugenia Wagner Brizzi
Chili	Nicolás Eyzaguirre	Santiago Montenegro Trujillo
Colombie	Roberto Junguito Bonnet	Francisco de Paula Gutiérrez
Costa Rica	Jorge Walter Bolaños	Ove Ullerup
Danemark	Carsten Staur	Luz María Serpas de Portillo
El Salvador	Juan José Daboub	Alonso Pérez Kakabadse
Équateur	Francisco Arosemena Robles	Juan Costa Climent
Espagne	Rodrigo de Rato y Figaredo	Alan P. Larson
États-Unis	Paul H. O'Neill	Matti Kääriäinen
Finlande	Pertti Majanen	Jean-Pierre Jouyet
France	Francis Mer	Lizardo Sosa
Guatemala	Eduardo H. Weymann Fuentes	Saisnarine Kowlessar
Guyana	Bharrat Jagdeo	Paul Duret
Haïti	Faubert Gustave	María Elena Mondragón de Villar
Honduras	Arturo Alvarado	Dan Catarivas
Israël	David Klein	Vincenzo Desario
Italie	Giulio Tremonti	Shirley Tyndall
Jamaïque	Omar Davies, M.P.	Masaru Hayami
Japon	Masajuro Shiokawa	Agustín Carstens Carstens
Mexique	Francisco Gil Díaz	Eduardo Montealegre Rivas
Nicaragua	Norman José Caldera Cardenal	Age Grutle
Norvège	Olav Kjørven	Eduardo Antonio Quirós B.
Panama	Norberto Delgado Durán	José Ernesto Büttner Limprich
Paraguay	Alcides Jiménez Q.	Agnes van Ardenne van der Hoeven
Pays-Bas	Hans Hoogervorst	Kurt Burneo Farfán
Pérou	Javier Silva Ruete	Miguel Jorge Reis Antunes F.
Portugal	Maria Manuela Ferreira Leite	Luis Manuel Piantini Munnigh
République dominicaine	Francisco M. Guerrero Prats-R.	Stanley B. Ramsaran
Suriname	Humphrey Stanley Hildenberg	Stefan Emblad
Suède	Gun Britt Andersson	Peter Bischof
Suisse	Oscar Knapp	Victoria Mendez-Charles
Trinité-et-Tobago	Keith Rowley	Isaac Alfie
Uruguay	Ariel Davrieux	
Venezuela	Tobías Nóbrega Suárez	

Information au mois de décembre 2002

Administrateurs et Administrateurs suppléants

Allemagne, Autriche, Italie et Pays-Bas	Michaela Zintl Paolo Cappellacci
Argentine et Haïti	Ricardo R. Carciofi Martín Bès
Bahamas, Barbade, Guyana, Jamaïque et Trinité-et-Tobago	Luis Alberto Rodríguez Havelock Brewster
Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua	José Carlos Quirce José Carlos Castañeda
Bolivie, Paraguay et Uruguay	Orlando Ferreira Caballero Jorge Crespo-Velasco
Brésil et Suriname	Martus Tavares Frederico Álvares
Chili et Colombie	Germán Quintana Luis Guillermo Echeverri
Danemark, Finlande, France, Norvège, Suède et Suisse	Paal Aavatsmark Robert Pantzer
Équateur et Pérou	Jaime Pinto Tabini César Coronel
Espagne, Israël, Japon, et Portugal	Marta Blanco Yoshihisa Ueda
États-Unis d'Amérique	José A. Fourquet Jorge L. Arrizurieta
Mexique et République dominicaine	Agustín García-López Héctor Santos
Panama et Venezuela	José Alejandro Rojas Eduardo Linares

Direction et cadres supérieurs

Directeur général	Jacques Rogozinski
Chef de division financement des entreprises	Steven L. Reed
Chef de division services financiers	Jorge Zelada
Chef de division finances, gestion des risques et administration	Jorge Roldán
Conseiller juridique, Division juridique	Raúl Herrera
Avocat-conseil principal, Division juridique	Sarah Fandell
Premier chargé de crédit	Mario Mahler
Coordinateur principal des opérations spéciales	Jorge Pacheco

Services d'appui

Chef comptable	Shane L. Bateman
Ressources humaines	Susana Salazar
Chargé de suivi du portefeuille	Rigoberto Ordóñez
Trésorière	Barbara D. McGowan

Secrétariat

Secrétaire	Carlos Ferdinand
Secrétaire adjoint	Armando Chuecos

Information au mois de décembre 2002

Siège

1500 New York Avenue, N.W.
Washington, DC 20577
États-Unis d'Amérique
Téléphone : (202) 623-5900
Télécopie : (202) 623-3815
Courrier électronique : iicmail@iadb.org

Bureaux régionaux

Bureau régional pour la Région Andine

Carrera 7 No. 71-21, Torre B, Piso 19
Edificio Bancafé
Bogota, Colombie
Téléphone : (571) 325-7058 ou (571) 325-7059
Télécopie : (571) 325-7057

Bureau régional pour l'Amérique Centrale

Edificio Centro Colón, Piso 12
Paseo Colón, entre calles 38 y 40
Apartado postal 1142-1007
San José, Costa Rica
Téléphone : (506) 257-1418 ou (506) 233-2543
Télécopie : (506) 257-0085

Bureau régional pour le cône Sud

Andes 1365, Piso 13
11.100 Montevideo, Uruguay
Téléphone : (598-2) 901-6063
Télécopie : (598-2) 900-8899

Équipe de rédaction et de production

Claudio Debenedetti
Maridale Jackson
Jorge Roldán
Sylvia Sotela
Livia Tolentino
Alejandra Vallejo

Imprimé sur du papier recyclé
avec de l'encre à base d'huile de soja

